

I. PRESENTATION GENERALE

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose un enseignement secondaire de plein exercice sur deux implantations :

Notre première implantation, qui est également le siège principal de la CESJB, est située à la rue du Collège à Tamines. Nous y accueillons quotidiennement environ 1000 élèves qui suivent un enseignement général de la 1^{ère} année jusqu'aux classes terminales.

Nous y proposons également un enseignement en immersion linguistique en anglais. C'est sur cette implantation que sont également organisées les sections qualifiantes « Techniques Artistiques », « Arts Plastiques », la 7^{ème} année « Technicien(ne) en image de synthèse », la section professionnelle « Vente » ainsi que la 7^{ème} année « Gestionnaire de Très Petites Entreprises ».

Notre deuxième implantation est située à la rue des Dames à Wanfercée-Baulet. Outre un premier degré commun et différencié, nos quelques 250 étudiants y suivent un enseignement qualifiant en « Bio-esthétique », « Esthéticien(ne) », « Services Sociaux », « Puériculture », « Coiffure » ou en « Construction Gros-Oeuvre »

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste est également l'établissement-siège du Centre d'Education et de Formation en Alternance (CEFA de Tamines) qui se trouve au Square Duculot à Tamines.

Dans ce guide, nous vous présentons en détail nos options mais également ce qui fait notre spécificité. Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires. Bonne lecture !

Ensemble, nous sommes comme des fleurs des champs, ni très beaux, ni très originaux. Mais, tous ensemble, on forme un bouquet magnifique

Frère Christian

II. NOTRE PROJET EDUCATIF¹

Ensemble

Nos écoles, comme toutes les écoles catholiques en Belgique, sont ouvertes à tous et respectueuses des convictions de chacun. Se référant à la « Mission de l'Ecole Chrétienne », elles défendent une vision de l'homme qui s'enracine dans une tradition chrétienne, des valeurs humanistes éclairées par l'Evangile (Congrès de l'Enseignement Catholique en 2002).

Ce projet éducatif est partagé par le pouvoir organisateur (PO) qui anime :

- trois écoles fondamentales organisées sur quatre sites (l'Ecole Saint-Jean Fondamental/Tamines, l'Ecole Saint-Louis-Sainte-Marie/Tamines, l'Ecole Sainte-Catherine/Tamines, l'Ecole Saint-Remy/Falisolle)
- deux écoles secondaires organisées sur deux sites : Tamines et Wanfercée-Baulet
- une école de promotion sociale organisée sur plusieurs sites (l'Ecole de Promotion Sociale de Tamines)
- un centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA)

Prenant en compte le jeune dans sa globalité, le projet éducatif a voulu associer instruction, éducation et réflexion sur le sens de la vie.

Il est développé suivant 3 grands axes.

1. Un service à rendre ensemble à tous les jeunes et moins jeunes ...

Nous croyons que chacun a des potentialités et nous cherchons à ce qu'il les découvre et s'épanouisse en développant :

- **sa relation à lui-même**, dans toutes ses dimensions
 - ✓ *intellectuelle* : pour qu'il ait les compétences nécessaires afin de trouver sa place dans la société, mais pour qu'il y développe aussi son esprit critique
 - ✓ *corporelle* : pour qu'il prenne soin de son corps
 - ✓ *éthique* : pour l'aider à se donner des valeurs
 - ✓ *artistique* : pour développer sa créativité et le rendre sensible à la beauté
- **sa relation aux autres** : comprendre l'intérêt de la démocratie, y agir de façon responsable tout en faisant preuve de tolérance sont, pour nous, des enjeux capitaux. Cela passe par le respect, valeur capitale à découvrir et à vivre à l'école.
- **sa relation au milieu** : sensibiliser à la protection de l'environnement est un de nos objectifs, tout comme apprendre à se servir des nouvelles technologies dans un souci de communication authentique.
- **sa relation à l'Autre** : nous voudrions aider le jeune à se poser des questions sur le sens de sa vie, à faire aussi l'expérience du silence, pour qu'il soit véritablement un être libre, responsable, capable de penser par lui-même, tout en se respectant et respectant les autres.

« Eduquer la personne, c'est d'abord croire en elle. L'école éduque quand elle apprend aux jeunes à s'assumer, à comprendre leur propre histoire, dans ses échecs et ses réussites. » (Jean-Baptiste de La Salle).

¹ Ce projet « Ensemble » est inspiré du projet éducatif des écoles lasalliennes (Jean-Baptiste de La Salle 1651-1719)

2. Un projet à porter ensemble

La fraternité ... un mot exigeant, au cœur du projet éducatif. L'école se fonde sur une communauté d'adultes, qui portent ensemble la même responsabilité : chacun est appelé à donner le meilleur de lui-même et à considérer les différences de l'autre comme des ressources.

L'école devient ainsi un véritable laboratoire de fraternité où tous collaborent : les pouvoirs organisateurs, les directions, les enseignants et éducateurs, le personnel auxiliaire ... les parents et leurs enfants. Pour partager, s'aider, s'enrichir, réfléchir ensemble aux actes posés et réaliser les objectifs fixés ...

« L'école est l'aventure d'une communauté éducative au service du jeune. »

Nos écoles ne constituent pas un monde clos, mais cherchent à **s'ouvrir vers l'extérieur**, à nouer des partenariats avec d'autres (associations, Eglise locale, écoles ...). Par tradition, nos écoles se sont toujours senties liées les unes aux autres.

3. Une mission à vivre ensemble, suivant l'Evangile

Il est important, dans notre **communauté éducative**, de respecter les convictions de chacun, mais aussi de faire émerger des valeurs communes et de voir comment les concrétiser.

Personne n'a le monopole de la vérité : chacun la recherche suivant un chemin qui lui est propre. Nous pensons que ces différences sont source d'enrichissement.

Ensemble, nous voulons :

- que notre communauté éducative aille bien,
- que l'on puisse y vivre vraiment dans la convivialité et le respect de chacun,
- que notre communauté éducative évolue en cherchant de nouvelles perspectives pour faire face aux défis de notre temps : piège de la consommation, idéologie des médias, lutte contre l'esprit de compétition et contre les exclusions.

« Se référant à l'Evangile, l'école se veut accueillante aux différentes convictions de vie, persuadée que le dialogue est une richesse. »

(Tamines, le 30 avril 2013)

III. LES OPTIONS EN UN COUP D'OEIL

		Implantation « Saint-Jean » Rue du Collège, 27 5060 TAMINES	Implantation « Sainte-Anne » Rue des Dames, 5 6224 WANFERCEE-BAULET
Premier degré	1 C/2 C/2 S 1 D/2 D	<p>Nous organisons trois filières différentes : le degré commun (en français ou en immersion anglaise), le degré différencié et la deuxième année soutien.</p> <p><u>Activités Complémentaires en 2C</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Education Physique • Activités Artistiques • Socio-Economie • Activités Langues (Anglais/Néerlandais) • Latin • Informatique • Activités scientifiques • Théâtre et Expression dramatique <p><u>Activités Complémentaires en 2S</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux dirigés en mathématique/Français 	<p>1^{ère} et 2^{ème} Années Communes 2^{ème} Année de Soutien 1^{ère} et 2^{ème} Années « Différenciées »</p> <p><u>Activités Complémentaires</u> Construction Vie Quotidienne Coiffure</p>
	Enseignement de transition	2 ^{ème} Degré 3 ^{ème} Degré	<p><u>Options</u> Latin Langues Modernes (Anglais, Néerlandais, Espagnol dès la troisième année) Sciences économiques Sciences sociales Sciences sociales et éducatives Sciences – 6 ou 7 heures Informatique – 7 ou 8 heures Education Physique – 8 heures Mathématique – 6 ou 7 heures Histoire – 4 heures</p>
Enseignement technique de qualification	2 ^{ème} Degré	Techniques Artistiques	Bio-esthétique
	3 ^{ème} Degré	Arts Plastiques	Esthéticien(ne)
	7 ^{ème} année	Technicien en image de synthèse	
Enseignement professionnel	2 ^{ème} Degré	Vente	Construction Gros-Œuvre Services Sociaux Coiffure
	3 ^{ème} Degré	Vendeur/Vendeuse	Construction Gros-Œuvre Puériculture Coiffeur/Coiffeuse
	7 ^{ème} année	Gestionnaire de Très Petites Entreprises	Patron(ne) coiffeur/coiffeuse Puériculteur/Puéricultrice

IV. PRESENTATION DU PREMIER DEGRE

L'offre d'enseignement

a. L'entrée en première année

- **La première année commune** accueille les élèves qui ont obtenu leur CEB.
- **La première année différenciée** accueille les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB.
- **L'horaire de la journée**

8 h 40 – 9 h 30	1 ^{ère} heure de cours
9 h 30 – 10 h 20	2 ^{ème} heure de cours
10 h 20 – 10 h 35	Récréation
10 h 35 – 11 h 25	3 ^{ème} heure de cours
11 h 25 – 12 h 15	4 ^{ème} heure de cours
12 h 15 – 13 h 05	Temps de table
13 h 05 – 13 h 55	5 ^{ème} heure de cours
13 h 55 – 14 h 45	6 ^{ème} heure de cours
14 h 45 – 15 h 35	7 ^{ème} heure de cours
15 h 35 – 17 h 00	Activités de soutien et école des devoirs

- **L'année scolaire est divisée en 5 périodes**

Septembre - Octobre	Bulletin n° 1
Octobre – Décembre	Bulletin n° 2
Janvier – Février	Bulletin n° 3
Mars - Avril	Bulletin n° 4
Mai - Juin	Bulletin n° 5

- **Périodes certificatives (examens) :**

1^{ère} C : une période certificative en juin

2^{ème} C/S : deux périodes certificatives – Noël et Juin

- **Quatre réunions de parents :**

- ✓ Fin octobre/début novembre
- ✓ Fin décembre
- ✓ Fin mars/début avril
- ✓ Fin juin



Deux classes

- **Le compagnonnage préférentiel**

Afin de faciliter la bonne intégration des nouveaux élèves en 1^{ère} secondaire, la Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste a mis sur pied le principe du compagnonnage préférentiel. Celui-ci a pour but d'assurer un point d'ancrage sécurisant dans la classe par la présence d'un(e) condisciple connu(e). Le principe est le suivant (sous réserve d'une éventuelle impossibilité d'organisation interne): un élève A qui souhaite la présence d'un élève B dans sa classe peut le formuler grâce au document remis lors de l'inscription. Ce document doit être transmis à l'école au plus tard, le 30 mars précédant la rentrée scolaire. Cette demande recevra une réponse positive, si et seulement si, l'élève B a fait le choix de l'élève A. Le souhait doit donc être mutuel.

Remarques importantes: Dans un souci de bonne organisation, nous ne prendrons pas en considération les documents rentrés après le 30 mars et/ou reprenant plus de 2 noms (l'élève A et l'élève B) ainsi que les documents qui reprennent plusieurs fois les mêmes noms.

- **Modalités d'inscription** (sous réserve de modifications imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

- ✓ Date à retenir: en général, à proximité du congé de carnaval → Début de la 1^{ère} phase d'enregistrement des demandes d'inscription.
- ✓ Déposer le formulaire unique d'inscription à l'école et compléter le dossier d'admission.
- ✓ Le formulaire unique d'inscription sera remis par l'école fondamentale de votre enfant ; ci-dessous, quelques éléments nécessaires pour compléter le document :
 - le nom de l'établissement secondaire à mentionner : « Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste » et le n° FASE : 3049
 - le nom de l'implantation visée : « Implantation de Saint-Jean – rue du Collège, 27 – 5060 Tamines » et le n° FASE de l'implantation : 6047 ou « Implantation Sainte-Anne – rue des Dames, 5 – 6224 Wanfercée-Baulet » et le n° FASE de l'implantation : 2012
- ✓ Le service « inscriptions » de la CESJB se tient à votre disposition durant toute la phase d'enregistrement : le premier jour de la période d'inscriptions de 8 h 00 à 19 h 00 ; durant les autres jours d'ouverture de l'école, de 08 h 00 à 17 h 00 (le mercredi jusque 13 h 30) ou sur rendez-vous en dehors de ces périodes.

- **Nos différentes grilles-horaires de 1^{ère} année (Implantation de Tamines)**

L'élève		L'élève sera inscrit en
- a obtenu son CEB	→	1 ^{ère} année commune (2 filières possibles – voir ci-dessous)
- n'a pas obtenu son CEB	→	1 ^{ère} année différenciée

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose deux filières en 1^{ère} année commune, la filière classique (en français) et la filière en immersion anglaise. La filière en immersion linguistique anglaise est proposée à tous les élèves de 6^{ème} primaire qui le souhaitent, qu'ils aient ou non suivi un apprentissage en immersion en primaire.



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
Rue du Collège, 27
5060 Tamines
071.77 11 07
www.saint-jean-secondaire-tamines.be

1^{ère} Année Commune 1^{ère} Année Différenciée

NOM :

Prénom :



Communauté Educative Lasallienne
Maternel - Primaire - Secondaire
Alternance - Promotion Sociale

1^{ère} année Commune

Choix à effectuer →

Elèves ne suivant pas le programme d'immersion

Elèves suivant le programme d'immersion en anglais

Groupe A :
Immersion précoce

Groupe B :
Immersion tardive

1-2	Religion 2 h
3-8	Français 6 h
9-12	Mathématique 4 h
13-16	Langue Moderne I 4 h
17-20	EDM 4 h
21-23	Sciences 3 h
24-26	Education physique 3 h
27	Educ. par la technologie 1 h
28	Education artistique 1 h
29-30	
31	
32	

Néerlandais Anglais

English

English

Social studies

Social studies

Science

Science

- Latin 2h

- Travaux dirigés Mathématique 1h

- Méthodologie 1h

1^{ère} année Différenciée

1-2	Religion 2 h
3-9	Formation de base en français 7 h
10-15	Formation de base en mathématique 6 h
16-17	Langue Moderne I 2 h Anglais
18-19	EDM 2 h
20-21	Sciences 2 h
22-24	Education physique 3 h
25-26	Travaux sur ordinateur
27-28	Education artistique 2h
29-30	Ed. par la technologie
31-32	ED. musicale

b. L'entrée en deuxième année

L'élève		L'élève sera inscrit en
- a réussi une première année commune	→	2 ^{ème} année commune (2 filières possibles – voir ci-dessous)
- n'a pas réussi sa 2 ^{ème} année commune et n'a donc pas obtenu son CE1D	→	2 ^{ème} année de soutien
- a déjà effectué une 1 ^{ère} année différenciée mais n'a pas obtenu son CEB	→	2 ^{ème} année différenciée

En deuxième année commune, les élèves doivent faire un choix d'activités complémentaires.

Vous en trouverez un bref descriptif ci-dessous.

- **Présentation des activités complémentaires**

Les activités complémentaires sont des activités de soutien ou de renforcement du domaine de la formation commune dont elles relèvent. Elles visent à assurer la maîtrise, par tous les élèves, des compétences de base. Elles ne constituent en aucun cas un prérequis pour quelle qu'option que ce soit au deuxième degré. Elles doivent donc poursuivre l'objectif d'acquisition des compétences de base.

Chaque activité complémentaire comporte deux heures de cours et ne sera organisée que si le nombre d'élèves inscrits est suffisant. Certaines combinaisons d'activités complémentaires ne sont pas toujours possibles en fonction de l'organisation des classes et des horaires. De plus, le conseil de classe et la direction se réservent le droit de revoir le choix de votre enfant s'il s'avère que ce choix n'est pas judicieux d'un point de vue pédagogique.

1. A.C. « Langues Modernes » - Expression et communication

Cette activité complémentaire se déroule dans la même langue que celle de la formation commune et a comme objectifs :

- de communiquer efficacement dans la langue cible. La communication prime sur la correction linguistique. La prise de risque est valorisée.
- de découvrir la culture anglaise ou néerlandaise.
- de développer les compétences d'écoute, de prise de parole, de lecture et d'écriture.

Ainsi, on entre le plus rapidement possible dans une philosophie de bain linguistique : l'attention des élèves est d'abord centrée sur une activité de production (orale/écrite). Cela permet donc indirectement d'apprendre la langue. Ce cours n'est donc pas conçu comme un apport d'heures supplémentaires au cours de LM1. Il s'agit d'activités indépendantes du cours de LM1 et qui s'organisent autour d'un/de plusieurs projet(s) : voyage à l'étranger, échange de classes, création d'un journal de l'école en LM1, correspondance avec des élèves étrangers (courriers, mails, chat, etc.), ateliers de conversation, etc.

2. A.C. « Informatique »

Le cours d'informatique en activités complémentaires n'est pas un cours de bureautique. Il permet à l'élève d'apprendre à se servir intelligemment d'un ordinateur pour pouvoir l'utiliser dans son métier d'étudiant. Différents thèmes peuvent être travaillés :

- ✚ Utiliser le vocabulaire correct relatif à l'informatique (mots croisés, texte à trous,...)
- ✚ Avoir une maîtrise du clavier (dactylographie de textes pour reconnaître les touches,...)
- ✚ Savoir utiliser le système d'exploitation et ses périphériques (gestion des fichiers, dossiers, enregistrer,...)
- ✚ Savoir utiliser un traitement de texte (création d'une grille-horaire, d'une affiche,...)
- ✚ Savoir utiliser l'Internet (étapes pour une bonne recherche, création d'une fiche signalétique,...)

Le cours d'informatique renforce les compétences du cours d'éducation par la technologie. Les élèves qui suivent cette activité présentent en fin d'année l'épreuve « Passeport-TIC » organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En cas de réussite, les élèves reçoivent une attestation officielle.



Une de nos salles « informatique »

3. A.C. « Activités artistiques »

Les objectifs de ce cours sont :

- ✚ de permettre à l'élève de s'épanouir, de l'aider à se connaître et à connaître les autres en découvrant le monde qui l'entoure (habitats, modes, publicités, civilisations contemporaines et anciennes, ...) afin de découvrir le sens de la dimension artistique.
- ✚ de favoriser les apprentissages au sens large et répondre à des situations données par des actions créatives qui permettent d'expérimenter des modes variés d'expression (peinture, modelage, sculpture, dessin, gravure, ...).
- ✚ d'enrichir la perception personnelle de chacun par la découverte, l'analyse et l'expression de nouvelles expériences sensorielles (vue, odorat, toucher, ouïe).
- ✚ de promouvoir la citoyenneté en éduquant à la différence et en favorisant les ouvertures multiculturelles (visites d'ateliers, d'expositions, projections, spectacles, échanges, projets,...).
- ✚ de travailler dans le respect des autres et du matériel.

4. A.C. « Latin »

Etudier le latin, c'est :

- découvrir et décoder la culture, la langue et le vocabulaire gréco-latins au travers de textes latins antiques (partiellement) traduits, avec une focalisation spécifique sur la mythologie gréco-latine.
- laisser une place au rêve et à l'imaginaire à partir de récits légendaires et d'œuvres d'art diverses traitants de la mythologie gréco-latine.
- permettre une meilleure maîtrise du français et des langues étrangères, compétence qui favorise la réussite dans les études supérieures.
- permettre un apprentissage à la tolérance, à la citoyenneté, à la démocratie à travers une langue qui renvoie aux sources de l'Europe.

Au travers de différents thèmes, l'élève poursuivra donc l'étude de la langue latine entamée en 1^{ère} année.

5. A.C. « Socio-économie »

Ce cours contribue explicitement à amener l'élève à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Il vise en effet des objectifs d'éducation à la citoyenneté, d'éducation à la consommation, d'éducation aux médias, d'éducation à l'environnement, d'éducation interculturelle, d'éducation à l'esprit d'entreprise et veut particulièrement sensibiliser l'élève au monde dans lequel il vit, dans ces aspects socio-économiques.

Plus concrètement, le cours devra permettre à l'élève :

- + de comprendre le monde socio-économique et d'y trouver sa place en analysant l'actualité économique et sociale liée à la vie quotidienne individuelle et collective ;
- + de développer un esprit critique, c'est-à-dire apprendre à donner son avis en l'argumentant de façon pertinente, écouter les opinions d'autrui, peser le pour et le contre d'une situation ;
- + d'être conscient qu'il est citoyen du monde et qu'il sera un acteur d'autant plus pertinent dans la société, s'il en comprend les enjeux et le mode de fonctionnement.

6. A.C. « Activités scientifiques »

L'activité complémentaire « Activités scientifiques » doit permettre :

- + de renforcer les acquis des cours de la formation commune, en particulier ceux de sciences, de français et de mathématiques ;
- + de développer la curiosité et le goût de l'investigation chez les élèves, leur faire découvrir différentes démarches du scientifique ;
- + d'ouvrir les élèves au monde qui les entoure et aux domaines scientifiques ;
- + de développer le sens de l'observation ;
- + de rechercher des informations dans des documents adaptés ou auprès de personnes-ressources ;
- + de s'exercer à manipuler, à développer des savoir-faire techniques ;
- + d'acquérir le sens du travail en équipe.

7. A.C. « Sports »

Les activités complémentaires « Sport » s'orientent autour de 4 axes :

- ✚ Axe de l'éducation à la santé : Appliquer, dans une optique de santé, un programme de maintien ou d'amélioration de la condition physique.
- ✚ Axe de l'éducation à la sécurité : Mettre en pratique les moyens de préserver sa sécurité et celle des autres en évitant les chutes et blessures dans des situations de la vie courante (transport de charges, utilisation d'échelles, escaliers, à une hauteur de 1,5 mètres maximum, en milieu aquatique...).
- ✚ Axe de l'éducation à l'expression : Présenter à un public restreint de pairs une séquence d'expression gestuelle ;
- ✚ Axe de l'éducation sportive : Adapter son comportement aux règles et à l'esprit de deux activités sportives au moins où interfèrent un minimum de quatre acteurs dans des situations de collaboration ou/et d'opposition.

Remarque : les activités complémentaires « Sport » nécessitent un réel investissement de la part de l'élève. Il ne s'agit nullement d'activités ou de pratiques occupationnelles. Ce module s'adresse exclusivement aux élèves motivés et non à un public qui voit dans ce cours la possibilité d'éviter le travail scolaire. De plus, le conseil de classe et la direction se réservent le droit de revoir le choix opéré par l'élève dans un souci pédagogique.



Un de nos halls omnisports

8. A.C. « Théâtre et Expression Dramatique »

Cette activité a pour objectif central la découverte et le développement des potentialités des langages du corps et de la voix. Ainsi, diverses activités d'expression orale et de techniques d'expression seront proposées. Celles-ci pourront déboucher sur une production publique qui pourra allier également l'image, le son, la musique, etc... Cette activité s'adresse à des élèves désireux de développer leur créativité dans le cadre d'un projet de classe.

9. A.C. « Méthode de travail/soutien aux élèves à besoins spécifiques.

Ce cours a pour but d'aider les élèves en difficultés et des élèves à besoins spécifiques au niveau de l'organisation, de leur méthode de travail et de leurs apprentissages. Le travail du professeur sera d'aider au mieux les élèves dans leur travail au quotidien, de faire le lien entre les parents, le suivi de la logopède et les différents professeurs. Ce cours fait partie de notre projet « dys » et s'inscrit pleinement dans notre projet éducatif lasallien.

- **Nos différentes grilles-horaires de 2^{ème} année (Implantation de Tamines)**

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose deux filières en 2^{ème} année commune, la filière classique et la filière en immersion anglaise. La filière dite « classique » s'adresse aux élèves qui ont réussi une première année commune ou une première année de soutien. La filière en immersion linguistique anglaise est proposée aux élèves qui ont déjà suivi un enseignement en immersion en 1^{ère} secondaire.



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
Rue du Collège, 27
5060 Tamines
071.77 11 07
www.saint-jean-secondaire-tamines.be

2^{ème} Année Commune - 2^{ème} Année de Soutien 2^{ème} Année Différenciée

NOM :

Prénom :



<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année Commune				<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année de soutien				<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année Différenciée			
Choix à effectuer				<input type="checkbox"/> Elèves ne suivant pas le programme d'immersion		<input type="checkbox"/> Elèves suivant le programme d'immersion en anglais					
						<input type="checkbox"/> Groupe A Immersion précoce		<input type="checkbox"/> Groupe B Immersion tardive			
1-2	Religion	2h						1-2	Religion	2h	
3-7	Français	5h						3-8	Français	5h	
8-12	Mathématique	5h						9-12	Mathématique	5h	
13-16	Langue Moderne I - 4h	<input type="checkbox"/> Nlds	<input type="checkbox"/> Anglais	English	English			13-16	Langue moderne I - 4h	<input type="checkbox"/> Nlds	<input type="checkbox"/> A
17-20	EDM	4h		Social studies	Social studies			17-20	EDM	4h	
21-23	Sciences	3h		Science	Science			21-23	Sciences	3h	
24-26	Education physique	3h						24-26	Education physique	3h	
27	Education par la technologie	1h						27	Education par la technologie	1h	
28	Education artistique	1h						28	Education artistique	1h	
29-30	Activité complémentaire obligatoire à choisir parmi : <input type="checkbox"/> Latin - 2 heures <input type="checkbox"/> Langue et culture en LM1 - 2 h. <input type="checkbox"/> Activités scientifiques - 2 heures <input type="checkbox"/> Activités physiques et sportives - 2 heures <input type="checkbox"/> Socio-économie - 2 heures <input type="checkbox"/> Activités artistiques - 2 heures <input type="checkbox"/> Informatique - 2 heures <input type="checkbox"/> Atelier d'expression et de communication - 2 heures			Groupe A - Anglais Activité complémentaire obligatoire : - Langue et culture en langue moderne I - 2 heures		Groupe B - Anglais Activité complémentaire obligatoire : - Langue et culture en langue moderne I - 2 heures		29-30	Activités de soutien en mathématique		2h
31-32	Activité complémentaire obligatoire à choisir parmi : <input type="checkbox"/> Latin - 2 heures <input type="checkbox"/> Langue et culture en LM1 - 2 h. <input type="checkbox"/> Activités scientifiques - 2 heures <input type="checkbox"/> Activités physiques et sportives - 2 heures			<input type="checkbox"/> Socio-économie - 2 heures <input type="checkbox"/> Activités artistiques - 2 heures <input type="checkbox"/> Informatique - 2 heures <input type="checkbox"/> Atelier d'expression et de communication - 2 heures				31-32	Activités de soutien en français		2h
								10-15	Formation de base en mathématique	6h	
								16-17	Langue Moderne I Anglais -	2h	
								18-19	EDM	2h	
								20-21	Sciences	2h	
								22-24	Education physique	3h	
								25-26	Travaux sur ordinateurs	2h	
								27-28	Education artistique	2h	
								29-30	Education musicale	2h	
								31-32	Education par la technologie	2h	

V. PRESENTATION DU DEUXIEME DEGRE

Implantation « Saint-Jean »

Conditions d'accès au deuxième degré

L'élève		L'élève pourra être inscrit
- a obtenu le CE1D	→	en 3 ^{ème} année de transition (générale ou technique) ou de qualification (technique ou professionnelle)
- n'a pas obtenu le CE1D	→	en 3 ^{ème} année telle que définie par le conseil de classe
- a réussi une 3 ^{ème} année professionnelle	→	en 3 ^{ème} année de transition (générale ou technique) ou de qualification (technique ou professionnelle) (ou poursuivre en 4 ^{ème} année professionnelle)



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
Rue du Collège, 27
5060 Tamines
071.77 11 07
www.saint-jean-secondaire-tamines.be

Le deuxième degré de transition (3^{ème} et 4^{ème} années)ⁱ

NOM :

Prénom :



Je suis le programme en immersion anglaise OUI NON ⁽ⁱ⁾

	<input type="checkbox"/> Langues Modernes	<input type="checkbox"/> Latin	<input type="checkbox"/> Sciences générales	<input type="checkbox"/> Sciences économiques	<input type="checkbox"/> Sciences sociales	<input type="checkbox"/> Education physique	<input type="checkbox"/> Informatique	<input type="checkbox"/> Sciences sociales & éducatives
Formation commune								
Religion catholique	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	5	5	5	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5
Sciences	3	3	5	3	3	<input type="checkbox"/> 3 ou <input type="checkbox"/> 5	3	3
Langue Moderne I <input type="checkbox"/> Anglais / <input type="checkbox"/> Néerlandais	4	4	4	4	4	4	4	4
Education physique	2	2	2	2	2		2	2
Formation optionnelle								
	Langue Moderne II <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol		Langue Moderne II ^{iv}	
	4	4	4	4	4		4	
	Activités culturelles en langue moderne I ⁱⁱ	Latin	Renforcement labo	Sciences économiques	Sciences sociales	Natation	Informatique	Biologie humaine
	2	4	2	4	4	2	3 ^{ème} année 4 ^{ème} année	2 2
						Sports collectifs	3 4	
						Gymnastique	Exploitation de logiciels informatiques 3 ^{ème} année 4 ^{ème} année	Expression orale
						Athlétisme	4 3	2
	2							1
	Expression en langue moderne I ⁱⁱⁱ							Education plastique
								1
								Expression corporelle
								1
TOTAL	33	33	33	33	33	31 ou 33	32 ou 36	33

- i Les élèves qui étudient dans le programme en immersion anglaise suivent obligatoirement les cours d'histoire, de géographie et de langue moderne I en anglais. Ils peuvent ensuite choisir n'importe quelle grille à l'exception de la grille « Education physique ». L'abandon du programme d'immersion n'est possible qu'entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année
- ii Ce cours est donné exclusivement en anglais ou en néerlandais en fonction de la langue moderne de l'élève
- iii Ce cours est donné exclusivement en anglais ou en néerlandais en fonction de la langue moderne de l'élève
- IV Ce cours est obligatoire pour les élèves dont la langue moderne I est le néerlandais
- V Les élèves qui suivent le cours de sciences 5 heures peuvent bénéficier du renforcement labo de 2 heures (cours facultatif)

- **Présentation des options**

1. Latin (4 périodes/semaine)

Etudier le latin, c'est :

- une porte ouverte à tout élève n'ayant pas forcément suivi l'Activité Complémentaire Latin en 2^e année puisque l'option ne requière aucun prérequis (autant grammatical que culturel).
- découvrir et décoder des textes latins inédits des siècles passés afin d'en proposer une traduction fidèle à l'original, et ce de manière autonome tout en s'appuyant sur les outils proposés par les professeurs.
- décoder, grammaticalement et sémantiquement parlant, un texte latin inédit des siècles passés afin de comprendre un message agencé autour d'une grammaire, un lexique, un champ lexical, etc. singuliers. Il s'agira donc de redécouvrir la phrase simple, d'en approfondir la connaissance et de découvrir la phrase complexe pour saisir toutes les nuances apportées à un texte par un auteur particulier.
- saisir le présent à travers un ancrage thématique dans le passé, voir comment les textes antiques peuvent nous aider à mieux comprendre la société du XXI^e siècle dans la mesure où, selon l'adage, *Nihil noui sub sole* (Rien de nouveau sous le soleil).

2. Langue 2 (4 périodes/semaine)

Le choix de la langue 1 a été fait en 1^{ère} année : Néerlandais 1 ou Anglais 1.

En 3^{ème}, l'élève démarre une langue 2 : Anglais ou Néerlandais ou Espagnol à raison de 4h.

S'il n'est plus nécessaire d'insister sur l'importance de connaître plusieurs langues, il est cependant indispensable de savoir qu'il n'est pas possible de **démarrer** une langue 2 après la 3^{ème}.

Méthode :

Le cours est basé sur la communication. A partir de situations de la vie courante, l'élève est appelé à participer activement aux différentes activités vécues durant les cours.

A la maison, refaire les activités, mémoriser le vocabulaire dans son contexte et étudier pour maîtriser les structures de base (code) est indispensable pour progresser.

Compétences :

Ce sont les mêmes compétences que pour la langue 1.

L'élève doit être capable de :

- comprendre un message oral
- produire un message oral adapté à la situation et à l'interlocuteur
- comprendre un message écrit ou un formulaire écrit
- rédiger un message écrit cohérent et logique adapté à la situation et à son destinataire.

3. A.C. « Langues Modernes » - Expression et culture (4 périodes/semaine)

Ces activités complémentaires se divisent en 2 cours distincts : 2 heures d'expression anglaise et 2 heures de culture anglaise. Elles se déroulent en anglais et ont comme objectifs :

- de communiquer efficacement dans la langue cible. La prise de risque est valorisée.
- de découvrir la culture des pays anglophones ainsi que les événements faisant l'actualité dans ces pays.
- De développer les compétences productives, c'est-à-dire l'oral et l'écrit.

Ces cours sont donc indépendants du cours de LM1 et ne sont pas des cours de remédiation.

Le cours d'expression met l'accent sur des activités de productions (orales ou écrites) comme par exemple, des présentations, des jeux de rôle, la création de vidéos, etc. Ils s'organisent autour de thèmes qui se veulent originaux et engageants pour les élèves, suivant leurs centres d'intérêt.

Le cours de culture anglaise permet de découvrir plus en profondeur la culture et l'actualité des pays anglophones. Les élèves sont confrontés à du matériel authentique (articles de journaux, podcasts, journaux télévisés venant de pays anglophones) afin de développer leurs compétences réceptives et ensuite se centrer sur la production d'articles de journaux, vidéos, podcasts, etc.

4. Sciences économiques (4 périodes/semaine)

L'option Sciences Economiques démarre en 3^{ème} et se poursuit jusqu'en 6^{ème}. Cette option ouvre les portes à de nombreuses filières de l'enseignement supérieur / universitaire et prépare à de multiples carrières professionnelles. Un élève peut à tout moment rejoindre l'option (3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème}), il n'y a pas de connaissance exigée pour suivre le cours.

L'économie est une science omniprésente dans notre quotidien. Que nous soyons homme politique, chef d'entreprise ou citoyen, les sciences économiques rythment notre quotidien et nos prises de décision.

Thèmes abordés :

La 3^{ème} année se divise en 3 thèmes :

- **La découverte de notre système économique et ses principaux acteurs :** les ménages, les entreprises et l'Etat. Qui sont-ils, quels sont leurs objectifs ? Quelles relations ont-ils entre eux ?
- **Le marché et le marketing.** Comment fonctionne une entreprise ? Quelles sont ses stratégies pour atteindre ses objectifs ? Comment va-t-elle promouvoir la vente d'un produit ?
- **Droit.** Le droit est une discipline étroitement liée à l'économie. Il est donc important d'en maîtriser les fondements. Nous découvrirons les 2 principales branches du droit : droit civil et droit pénal. A travers notre quotidien et différents cas pratiques, nous apprendrons à mieux comprendre notre système juridique.

En 4^{ème} année, nous aborderons 4 nouveaux chapitres :

- **L'entreprise** et ses différentes stratégies industrielles. Simulation d'un jeu boursier. Pourquoi une action augmente ?
- **La comptabilité.** Dans ce chapitre, l'élève apprendra les bases de l'encodage comptable : le bilan, le compte de résultat, l'encodage journaliers, les écritures de clôture, le calcul du bénéfice, ...
- **La production.** Quels outils un chef d'entreprise utilise-t-il pour améliorer la gestion de son usine ?
- **Droit.** Après avoir découvert les bases en 3^{ème} année, nous approfondirons nos connaissances en droit commercial et droit du travail, 2 branches importantes dans le monde de l'entreprise.

Méthode de travail :

Rechercher des informations, structurer, organiser, représenter, ... Il y a une part de mémorisation, mais surtout beaucoup d'analyse, de réflexion, et un intérêt certain pour l'actualité et le monde de l'entreprise.

5. Sciences sociales (4 périodes/semaine)

Le cours de Sciences sociales vise à aider l'élève à une meilleure compréhension de la société contemporaine en vue de faire de lui un citoyen responsable et engagé.

L'option dispense une formation **humaniste** : l'être humain en société est le centre d'intérêt !

Le cours a pour objectifs d'observer, d'étudier, d'analyser la réalité sociale dans laquelle nous vivons.

Il doit en outre, permettre à l'élève de réfléchir sur cette société, de se situer par rapport à elle, d'émettre une opinion argumentée et de devenir autonome.

✚ Thèmes abordés sous forme de questions :

- Comprendre la Justice belge au travers de la délinquance juvénile
- Comment expliquer la précarité au 21^e siècle dans un pays « riche » comme la Belgique ?
- Le harcèlement scolaire
- Les droits de l'enfant
- Les loisirs des jeunes : tous geeks ?
- Les réseaux sociaux : quels atouts, quels dangers ?
- Le succès des tatouages et les piercings
- La Belgique, une terre d'accueil ? (immigration)
- Les stéréotypes sexistes (le harcèlement de rue, le sexisme,...)
- Les nouvelles formes familiales.

6. Sciences (3, 5, et 5 + 2 périodes/semaine)

✚ Le cours de sciences souhaite amener chaque élève à :

- Accéder à des ressources et de sélectionner des informations pertinentes ;
- Pratiquer régulièrement la démarche d'investigation scientifique ;
- Développer ses capacités à communiquer des idées et des raisonnements scientifiques ;
- Comprendre des aspects du monde qui l'entoure, qu'ils soient naturels ou qu'ils résultent des applications des sciences ;
- Percevoir comment fonctionnent les sciences, quels en sont les points forts, quelles en sont les limites.

✚ Pour atteindre ces objectifs, chaque élève devrait exercer les attitudes et les capacités suivantes :

- La curiosité conduit à s'étonner, à se poser des questions sur les phénomènes qui nous entourent et à y rechercher des réponses ;
- L'honnêteté intellectuelle impose, par exemple, de rapporter ce que l'on observe et non ce que l'on pense devoir observer ;
- L'équilibre entre ouverture d'esprit et scepticisme suppose, entre autres, d'être ouvert aux idées nouvelles et inhabituelles tout en vérifiant leur caractère plausible ;
- Le travail d'équipe permet la confrontation des idées.



Un de nos laboratoires de sciences

	Sciences de base	Sciences générales	Renforcement Labo
Nombre de périodes/s	3	5	2
Parcours scolaire	Transition générale et technique		
Objectifs / Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître - Appliquer - Transférer 		
Matière	Biologie – Chimie - Physique		
		Plus de détails qu'en Sc. de base Quelques points supplémentaires	Complément du cours de Sc Gén.
Laboratoire	Quelques laboratoires	Une douzaine de laboratoires par an	Laboratoires Recherches Travaux de groupes Présentations orales Construction de matériel ...

7. Education physique (8 périodes/semaine)

Finalité :

L'option Education physique 8h est ouverte à tous les élèves aimant le sport et aimant dépasser leurs limites.

La finalité première est d'aider les élèves, motivés pour la pratique sportive intensive, à poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions et à un bon niveau scolaire. Cette option est organisée de la 3^{ème} à la 6^{ème} année.

✚ Compétences :

En travaillant l'éducation à la santé, à la sécurité, l'élève devra atteindre à la fin du degré les diverses compétences suivantes et l'évaluation se fera sur :

- Compétences motrices (qualité du geste technique, condition physique, ...)
- Compétences de socialisation et comportementale (fair-play, vie en groupe, politesse, ...)
- Compétences réflexives (règlements, travaux de lors de dispenses médicales, ...).

✚ Grille horaire :

Les 8h d'éducation physique sont réparties comme suit :

- 2h de gymnastique sportive aux engins
- 2h de sports collectifs
- 2h de natation
- 2h d'athlétisme, sports de raquettes, expression.

8. Sciences sociales et éducatives (8 périodes/semaine)

Si tu aimes les contacts humains, les questions d'éducation de l'enfant et de l'adolescent ainsi que les problèmes de société, cette option s'adresse à toi. Si tu souhaites développer/améliorer tes compétences en expression et communication, cette option s'adresse à toi. Si tu désires t'orienter vers le métier d'instituteur (-trice), d'assistant(e) social(e), d'éducateur (-trice), d'infirmier(ère) etc. , cette option est faite pour toi. Elle se décline en 4 axes :

- Biologie humaine (2 heures) : l'objectif est d'identifier avec l'adolescent les transformations et les capacités nouvelles de son corps et ainsi de favoriser sa connaissance. Une partie liée à l'éducation à la santé sera également abordée.
- Initiation à la psychologie et à la vie sociale (2 heures) : Dans cette partie, on veillera à une approche rigoureuse des problèmes humains abordés au départ du vécu des adolescents et aboutir à des bases scientifiques. Il s'agira également d'aborder trois milieux de vie : la famille, l'école et la commune.
- Français – Expression communication (2 heures) : le cours comprend trois axes : l'expression verbale et non verbale (essai de théâtralisation), le développement des aptitudes à communiquer (ex : raconter / expliquer / argumenter), l'analyse du fonctionnement des médias (ex : la manipulation par l'image).
- Techniques d'expression : deux axes seront privilégiés : l'expression corporelle (1 heure) et l'éducation plastique (1 heure).

9. Informatique (7 périodes/semaine)

L'objectif premier de cette option est de donner une formation générale en informatique dans laquelle on retrouvera des notions de logique et de rigueur qui pourront conduire les élèves à poursuivre l'option au 3^{ème} degré. Un des buts est d'apprendre aux élèves l'utilisation de l'outil informatique de manière raisonnée et critique. Celui-ci se fera par le biais de développement de projets individuels et/ou collectifs qui permettront de développer leur autonomie, leur créativité et leurs capacités cognitives.

	<u>Informatique</u>		<u>Exploitation de logiciels informatiques</u>
Hardware :	Découverte des différents composants d'un ordinateur : - Carte-mère, CPU, HDD, Chipset, Mémoire RAM/ROM, carte son, carte graphique, imprimante - Connecter, ajouter, remplacer des composants.	Apprentissage clavier :	Via un logiciel spécifique : frappe des dix doigts.
Codage de l'information :	Comprendre les mécanismes de transformation et de manipulations de l'information.	Logiciel de traitement de texte :	Adopter les bonnes stratégies pour une mise en page correcte.
HTML :	Comprendre et manipuler les technologies de base d'internet.	Logiciel tableur :	Donner aux élèves des vues plus mathématiques, statistiques dans le monde informatique (synergie avec les cours généraux.
Programmation :	Maîtriser les concepts logiques de base de la programmation (séquence, séquence alternative/répétitive, notions de variables, de constances, affectation, logique booléenne, ...).	Logiciel de PréAO :	Présentation assistée par ordinateur (PowerPoint, Impress), dynamiser un message, présentation aérée, claire, équilibrée.
Software :	Connaître et utiliser les rôles du système d'exploitation et les différentes familles de logiciels ainsi que leur domaine d'application.	Internet et réseaux :	Comprendre et manipuler les technologies de base d'internet et des réseaux.
		Informatique et société :	Avoir un regard critique sur l'information dans la société.
		Conduite du projet :	Transférer, mobiliser et exploiter les compétences disciplinaires de la grille horaire au travers de recherches ou d'activités.

VI. PRESENTATION DU TROISIEME DEGRE

Implantation « Saint-Jean »

Conditions d'accès au troisième degré

L'élève		L'élève pourra être inscrit
- a obtenu le CE2D	→	en 5 ^{ème} année de transition ou de qualification

Attention : à partir du 15 novembre, il n'y a plus de changement possible de la grille-horaire. Les options choisies en 5^{ème} année doivent être poursuivies en 6^{ème} année.



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
Rue du Collège, 27
5060 Tamines
071.77 11 07
www.saint-jean-secondaire-tamines.be

Le troisième degré de transition (5^{ème} et 6^{ème} années)ⁱ

NOM :

Prénom :



Communauté Educative Lasallienne
Maternel - Primaire - Secondaire
Alternance - Promotion Sociale

Je suis le programme en immersion anglaise oui non

	<input type="checkbox"/> Langues Modernes	<input type="checkbox"/> Latin / Sciences générales	<input type="checkbox"/> Latin / Histoire	<input type="checkbox"/> Sciences générales	<input type="checkbox"/> Sciences économiques	<input type="checkbox"/> Sciences sociales	<input type="checkbox"/> Education physique	<input type="checkbox"/> Informatique	<input type="checkbox"/> Sciences sociales & éducatives
Formation commune									
Religion catholique	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	--	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Mathématique	4	4	4	<input type="checkbox"/> 4 ou <input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 4 ou <input type="checkbox"/> 6	4	4	4	4
Sciences	3	6	3	6	3	3	<input type="checkbox"/> 3 ou <input type="checkbox"/> 6	3	3
Langue Moderne I <input type="checkbox"/> Anglais/ <input type="checkbox"/> Néerlandais	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Education physique	2	2	2	2	2	2		2	2
Formation optionnelle									
	Langue Moderne II 4 <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II 4 <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II 4 <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II 4 <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II 4 <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol	Langue Moderne II 4 <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Espagnol		Langue Moderne II ⁱⁱ 2	
	Langue Moderne III 4 <input type="checkbox"/> Espagnol ⁱⁱⁱ OU <input type="checkbox"/> Activités culturelles en langue moderne I ^{iv} 2								
	Expression anglaise 2	Latin 4	Latin 4	<input type="checkbox"/> Mathématiques complément 1	Sciences économiques 4	Sciences sociales 4	Natation 2	Informatique 2	Biologie orientée 2
			Histoire 4		<input type="checkbox"/> Mathématiques complément 1		Sports collectifs 2	Programmation Langages 2	Psychopédagogie 2
						Gymnastique 2	Système d'expl. de logiciels 2	Questions économiques, juridiques et sociales 3	
						Athlétisme 2	Multimedia 2	Expression orale 1	
TOTAL	31 ou 33	34	33	30 à 33	31 à 34	31	29 à 32	30 ou 32	31

ⁱ Les élèves qui étudient dans le programme en immersion anglaise suivent obligatoirement les cours d'histoire, de géographie et de langue moderne I en anglais. Ils peuvent ensuite choisir n'importe quelle grille à l'exception de la grille « Education physique ».

ⁱⁱ Les élèves dont la langue moderne I est le néerlandais suivent obligatoirement le cours d'anglais II à raison de 4heures/semaine

ⁱⁱⁱ Les élèves dont la langue moderne II est l'espagnol suivent obligatoirement le cours d'activités culturelles en langue moderne I

^{iv} Ce cours est donné exclusivement en anglais et est obligatoire pour les élèves n'ayant que deux langues modernes

- **Présentation des options**

1. Langues modernes

Espagnol LM III :

L'option Espagnol Langue Moderne III est l'option à choisir si :

- Tu désires découvrir une nouvelle langue et de nouvelles cultures d'une façon un peu plus ludique.
- Tu souhaites, au terme de ces deux années, pouvoir te débrouiller dans la plupart des situations de la vie quotidienne dans la troisième langue la plus parlée au monde.
- Tu aimes apprendre une langue de façon dynamique et dans une bonne ambiance de travail où l'on essaye de privilégier l'expression orale.

Nous pouvons aussi bénéficier, depuis plusieurs années maintenant, d'un soutien d'assistants espagnols dans le cadre d'un projet européen. Ces derniers sont appelés à travailler particulièrement l'expression orale et la culture hispanique.

A.C. « Langues Modernes » - Expression et culture :

Ces activités complémentaires se divisent en 2 cours distincts : 2 heures d'expression anglaise et 2 heures de culture anglaise. Elles se déroulent en anglais et ont comme objectifs :

- de communiquer efficacement dans la langue cible. La prise de risque est valorisée.
- de découvrir la culture des pays anglophones ainsi que les événements faisant l'actualité dans ces pays.
- De développer les compétences productives, c'est-à-dire l'oral et l'écrit.

Ces cours sont donc indépendants du cours de LM1 et ne sont pas des cours de remédiation.

Le cours d'expression met l'accent sur des activités de productions (orales ou écrites) comme par exemple, des présentations, des jeux de rôle, la création de vidéos, etc. Ils s'organisent autour de thèmes qui se veulent originaux et engageants pour les élèves, suivant leurs centres d'intérêt.

Le cours de culture anglaise permet de découvrir plus en profondeur la culture et l'actualité des pays anglophones. Les élèves sont confrontés à du matériel authentique (articles de journaux, podcasts, journaux télévisés venant de pays anglophones) afin de développer leurs compétences réceptives et ensuite se centrer sur la production d'articles de journaux, vidéos, podcasts, etc.

2. Sciences sociales - 4 heures

Ancrée dans l'actualité, l'option des Sciences sociales se veut vivante et concrète ! En effet, elle se base sur le vécu et les représentations des élèves, autrement dit sur « leur réalité ». Les sujets abordés dans cette option reflètent la société contemporaine, sur laquelle il s'agit de poser un regard critique afin de mieux la comprendre.

En sciences sociales, les élèves sont souvent acteurs de leur apprentissage ! Le cours tente ainsi de répondre à leurs questions sur le monde qui les entoure, et cela, au travers d'une démarche « sociologique » qui s'effectue en classe, mais également à l'extérieur (visites d'institutions, d'expositions, etc.).

De façon plus précise, le cours de sciences sociales se penche sur des thèmes tels que la manipulation des médias (théories du complot, fake-news, rumeurs) ; comment être heureux au travail (burn-out, etc.) ; la

surpopulation carcérale en Belgique, les nouveaux mouvements sociaux (les Indignés, la Marche pour le climat, les gilets jaunes, la Marche des femmes). Tous ces sujets sont alors abordés à différents niveaux, tous faisant partie de la sphère des sciences sociales : psychologique, anthropologique, sociologique, économique, politique, etc.

Enfin, l'option des sciences sociales est aussi l'occasion pour les élèves, en 5^{ème} et/ou en 6^{ème}, de réaliser, en fin d'année, un véritable projet (une exposition sur un thème vu en classe, par exemple).

3. Latin – 4 heures

L'option « Latin » s'adresse aux élèves qui ont déjà suivi le latin à raison de 4 heures/semaine au deuxième degré et qui souhaitent poursuivre l'étude de cette langue.

Étudier le latin, c'est :

- une continuité de l'apprentissage de la langue et de la culture gréco-latine inauguré dans les années antérieures.
- découvrir et décoder des textes latins inédits des siècles passés afin d'en proposer une traduction fidèle à l'original, et ce de manière autonome tout en s'appuyant sur les outils proposés par les professeurs.
- décoder, grammaticalement et sémantiquement parlant, un texte latin inédit des siècles passés afin de comprendre un message agencé autour d'une grammaire, un lexique, un champ lexical, etc. singuliers. Il s'agira donc de redécouvrir la phrase latine, simple et complexe, et d'en approfondir la connaissance pour saisir toutes les nuances apportées à un texte par un auteur particulier.
- saisir le présent à travers un ancrage thématique dans le passé, voir comment les textes antiques peuvent nous aider à mieux comprendre la société du XXI^e siècle et ses valeurs modernes dans la mesure où, selon l'adage, *Nihil noui sub sole* (Rien de nouveau sous le soleil).

4. Histoire – 4 heures

L'option Histoire est une option qui développe des compétences utiles pour chaque étudiant et futur citoyen, c'est-à-dire :

- Élaborer une problématique de recherche
- Analyser des documents du passé et nourrir son esprit critique
- Synthétiser l'information
- Communiquer l'information.

Concrètement, le cours d'option est l'addition du cours commun d'Histoire 2 heures et d'un complément de 2 autres heures. Ce complément offre la possibilité d'illustrer le cours commun (vision de documentaires, documents complémentaires, ...), d'approfondir l'exercice des compétences (réalisation de diaporamas, affiches, ...) et d'envisager d'autres thématiques liées à l'Histoire du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle. En fin de rhéto les élèves choisissent un ou deux thèmes de l'Histoire du 20^{ème} siècle à approfondir ensemble en classe.

Cette option ambitionne d'élargir les horizons culturels et les idées de chaque étudiant, de leur permettre de mieux comprendre certains phénomènes actuels, de développer leur empathie et donc d'accroître leur esprit d'ouverture sur le monde d'hier et d'aujourd'hui

5. Sciences – 3 heures et 6 heures

	Sciences de base	Sciences générales
Nbre de périodes/s	3	6
Objectifs / Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître - Appliquer - Transférer 	
Matière	Biologie – Chimie - Physique	
		Plus de détails qu'en Sc. de base Quelques points supplémentaires
Laboratoires	Quelques laboratoires et manipulations par le professeur assisté ou non d'un élève	Laboratoire en autonomie (souvent par 2) + rapport. Manipulation par le professeur assisté ou non d'un élève.

6. Sciences économiques

✚ L'économie, pour quoi faire ?

Cette option est une bonne préparation pour l'étudiant qui désire se lancer dans des études à caractère économique (marketing, gestion, comptabilité, immobilier, commerce, finance, droit, ...) à l'université ou en école supérieure. L'apprentissage peut également être utile pour des futurs étudiants en secrétariat ou en ressource humaine car dans ces filières, vous retrouverez de la comptabilité et de l'économie.

Il est enfin intéressant de souligner que ces filières sont souvent porteuses d'emplois. Les entreprises sont friandes des profils comptables, fiscalistes, financiers, commerciaux, ...

✚ Vers quel type d'étudiant s'adressent ces études ?

Contrairement à ce que beaucoup pensent, il n'est pas nécessaire d'être un génie en math pour réussir. Un niveau « math 4 » suffit, mais l'étudiant doit aimer la manipulation des chiffres. Il doit également être polyvalent car l'économie est une discipline très variées (politique, droit, finance, comptabilité, ...).

✚ Programme et méthode de travail :

Chaque thématique est mise en lien avec l'actualité pour favoriser la curiosité et la créativité de l'élève. Il apprendra également à analyser des outils comme des graphiques ou tableaux statistiques.

Voici différents sujets abordés sur les 2 ans, ainsi que quelques questions auxquelles nous répondrons :

- Politique monétaire. Pourquoi les taux d'intérêt pratiqués par les banques varient dans le temps ? Pourquoi dans les années 80, les emprunts coûtaient si cher ?
- Marché du capital. Quelles sont les différentes façons de placer son argent ? Quels types d'actions sont les plus risqués ?
- Analyse financière. Analyse du bilan comptable d'entreprises réelles (suite du cours de comptabilité).
- Commerce international. Qu'est-ce que le protectionnisme ? Pourquoi partir en vacances en Turquie est si bon marché ?

- Marché des biens et services. Quelles stratégies utilisent les entreprises pour maximiser leur bénéfice ? Pourquoi Internet est-il plus cher en Belgique qu'ailleurs ? Pourquoi certains magasins vous remboursent deux fois la différence si vous trouvez moins cher ailleurs ?
- Droit institutionnel. Comment la politique parvient à influencer notre économie ?
- Droit fiscal. Pourquoi les familles paient moins d'impôts que les célibataires ? Pourquoi, certaines grosses fortunes françaises s'installent à Bruxelles ?

Le projet mini-entreprise

Chaque année, les élèves ont la possibilité de lancer une vraie entreprise. Grâce à cette expérience enrichissante, les élèves pourront vivre dans des conditions réelles, le quotidien d'une entreprise : imaginer un produit, contacter des fournisseurs, réunir des fonds, organiser des ventes, lancer une campagne marketing, ... Cette aventure unique est un atout réel dans la scolarité du jeune qu'il pourra valoriser sur son C.V.

7. Cours de Mathématique (6 périodes/semaine)

Au troisième degré, le cours de mathématique à 6 périodes est un cours de mathématique pour scientifiques. Il s'adresse principalement à des élèves qui orientent leur formation vers les domaines où les mathématiques jouent un rôle essentiel : les sciences, les technologies, la recherche.

Quatre thèmes sont abordés :

- Analyse :
L'étude des fonctions utilise le calcul des limites, le calcul des dérivées et le calcul intégral.
- Algèbre :
Le calcul matriciel, les systèmes linéaires et les nombres complexes sont aussi au service de la géométrie.
- Géométrie et trigonométrie :
Les apprentissages mis en place en quatrième sont poursuivis avec de nouveaux outils : produit scalaire, géométrie analytique dans l'espace, transformations dans l'espace, coniques, lieux géométriques, formules de trigonométrie, équations et inéquations trigonométriques.
- Traitement des données :
Pour en comprendre la portée, l'analyse des informations chiffrées évolue dans deux directions : les séries statistiques à deux variables, d'une part, la combinatoire et les lois de probabilité, d'autre part.

De nombreux points de matière sont communs aux cours à 4 et à 6 périodes. Au-delà de la résolution des exercices, l'option mathématique 6 développe davantage la construction de la théorie (démonstration, structures, rigueur) et la modélisation (observation, recherche, réflexion). La cadence plus soutenue demande une motivation réelle, une capacité de travail et le goût de l'effort. Cette option s'adresse donc à des élèves ayant obtenu un bon résultat en quatrième, avec une certaine facilité de compréhension des mathématiques.

8. Cours préparatoire aux études supérieures - Mathématique (1 période/semaine)

Au troisième degré, le cours de mathématique à 6 périodes peut être complété par un cours préparatoire (1 période) aux études ultérieures. Ce cours ne sert pas à couvrir le programme mais développe d'autres sujets qui enrichissent ou illustrent les thèmes développés dans le cours à 6 périodes. Lorsque c'est possible, les problèmes abordés sont empruntés aux épreuves d'admission ou aux questionnaires de baccalauréat. Ils donnent un aperçu des exigences propres aux études supérieures.

9. Education physique (8 périodes/semaine)

Finalité

La finalité première de l'option éducation physique dans l'enseignement de transition est d'aider les élèves motivés pour la pratique sportive intensive à poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions et à un bon niveau.

Compétences

En travaillant l'éducation à la santé, à la sécurité, à l'expression ainsi que l'éducation sportive, l'étudiant devra atteindre, à la fin du degré, les diverses compétences terminales reprises dans le programme dans les 3 domaines de la condition physique, les habiletés gestuelles et la coopération socio-motrice.

L'évaluation

Celle-ci prendra en compte les progrès réalisés durant le degré dans les différents « savoir-faire », « savoir-être » et « savoirs ».

Grille horaire

Les 8 périodes de l'option sont réparties en :

- 2 périodes de natation,
- 2 périodes de gymnastique sportive,
- 2 périodes de sports collectifs,
- 2 périodes de : athlétisme, audace, condition physique, sports de plein air et de raquette.

10. Informatique (8 périodes/semaine)

De manière générale, l'option « Informatique 8h » offre aux élèves la possibilité d'acquérir des mécanismes de pensée, des méthodes et des habitudes de travail efficaces devant des situations-problèmes complexes. Les élèves apprennent à puiser de manière raisonnée et critique dans tout ce que peut leur offrir un tel univers extraordinaire de conception, de production et d'utilisation qu'est l'informatique, en évitant d'en faire de simples consommateurs de produits existants. Ils développent en particulier leur autonomie, leur créativité, leurs capacités cognitives au travers de projets individuels et collectifs.

L'option se scinde en plusieurs « cours » que nous allons présenter brièvement et qui se répartissent sur les deux années du degré de la façon suivante :

	Informatique	Programmation et langages	Système d'exploitation et logiciels	Multimédia
5^{ème} année	2 périodes/semaine	2 périodes/semaine	2 périodes/semaine	2 périodes/semaine
6^{ème} année		4 périodes/semaine	2 périodes/semaine	2 périodes/semaine

Informatique :

Cette partie de cours plus « théorique » permet aux élèves de découvrir les concepts fondamentaux de l'informatique et les impacts de l'utilisation de l'informatique dans la société à travers ses trois grands chapitres : représentation et traitement de l'information ; architecture générale d'un ordinateur ; informatique et société.

Programmation et langages :

La programmation est une des activités centrales liées à l'informatique. Elle se différencie de l'utilisation des logiciels dans la mesure où elle permet à l'élève de découvrir « l'autre côté du miroir », inconnu par la majorité des utilisateurs : la conception des logiciels. La programmation est une activité intellectuelle complexe qui plonge les élèves dans des univers de pensée logique. À la CESJB, l'élève est essentiellement amené à travailler la programmation dite « procédurale », mais il aura aussi un rapide aperçu de la programmation orientée objet en fin de degré.

Systèmes d'exploitation et logiciels :

Les objectifs de ce cours sont d'une part la description des fonctions d'un système d'exploitation en général (tâches, processus, gestion entrée/sortie, interface homme/machine, gestion fichiers, réseaux, serveurs et clients, etc.), d'autre part la découverte et l'utilisation optimale des logiciels de bureautique à travers leurs invariants (traitement de texte, tableur, base de données).

Multimédia :

Le cours montre les différentes facettes de la production complexe des types de média. Si dans un premier temps, l'élève découvre les logiciels nécessaires à la création multimédia (traitement des images, traitement des sons, logiciel de présentations, applications « WEB », ...), il doit rapidement les intégrer dans la réalisation de projets individuels ou collectifs relativement importants.

11. Sciences sociales et éducatives (8 périodes/semaine)

L'option "Sciences sociales et éducatives" développe prioritairement les compétences scientifiques, relationnelles et communicatives des élèves. L'étudiant y apprend à se (re)connaître comme une personne, à prendre son propre développement en main, à se situer dans la relation aux autres, aux groupes humains et à la société. Ces compétences sont principalement développées au travers de plusieurs disciplines de l'option :

- la biologie orientée
- la psychopédagogie
- les questions économiques, juridiques et sociales
- l'expression orale.

L'option "Sciences sociales et éducatives", comme toute option de transition, prépare à l'enseignement supérieur. L'élève pourra donc poursuivre son cursus

- dans le secteur social : psychologie, assistant social, communication, éducateur, gestion des ressources humaines, droit, sciences juridiques, etc...
- dans le secteur pédagogique : instituteur pré-scolaire ou primaire, éducateur, professeur de cours généraux, etc...
- dans le secteur paramédical : kinésithérapie, ergothérapie, diététique, soins infirmiers, logopédie, etc...
- dans le secteur juridique : droit, sciences juridiques, etc...

VII. PRESENTATION DU DEUXIEME ET TROISIEME DEGRES DE QUALIFICATION

Implantation « Saint-Jean »

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose plusieurs filières de qualification aux deuxième et troisième degrés.



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
Rue du Collège, 27
5060 Tamines
071.77 11 07
www.saint-jean-secondaire-tamines.be

Le deuxième degré de qualification (3^{ème} et 4^{ème} années)

NOM :

Prénom :



Formation commune	<input type="checkbox"/> Techniques artistiques		<input type="checkbox"/> Vente	
	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 4 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 4 ^{ème} année
Religion catholique	2	2	2	2
Français	4	4	4	4
Formation historique et géographique	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2
Mathématique	2	2	2	2
Langue Moderne I Anglais	3	3	2	2
Education physique	2	2	2	2
Formation optionnelle				
	Dessin d'analyse - Création artistique 8	Dessin d'analyse - Création artistique 8	Vente 4	Vente 4
	Histoire de l'art - Analyse esthétique 2	Histoire de l'art - Analyse esthétique 2	Economie de l'entreprise 4	Economie de l'entreprise 4
	Education plastique 2	Education plastique 2	Informatique appliquée 4	Informatique appliquée 4
	Laboratoire de photographie 4	Laboratoire de photographie 4	Etalage, promotion des marchandises 4	Etalage, promotion des marchandises 4
Activités complémentaires obligatoires				
	A.C. Infographie 2	A.C. Infographie 2		
TOTAL	35	35	32	32



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
Rue du Collège, 27
5060 Tamines
071.77 11 07
www.saint-jean-secondaire-tamines.be

Le troisième degré de qualification (5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} années)

NOM :

Prénom :



Formation commune	<input type="checkbox"/> Arts plastiques		<input type="checkbox"/> Technicien(ne) en image de synthèse	<input type="checkbox"/> Vendeur / vendeuse		<input type="checkbox"/> Gestionnaire de très petites entreprises
	<input type="checkbox"/> 5 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} année	7 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 5 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} année	7 ^{ème} année
Religion catholique	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	2	4	4	4
Formation sociale et économique	2			2	2	2
Formation historique et géographique	2	2		2	2	2
Formation scientifique	2	2		2	2	2
Mathématique	2	2		2	2	2
Langue moderne I	Anglais 2	Anglais 2		Anglais 2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2	2
Formation optionnelle						
	Dessin d'analyse - Création artistique 8	Dessin d'analyse - Création artistique 8	Studio d'animation 5	Art de la vente 4	Art de la vente 4	Gestion commerciale et législation 4
	Histoire de l'art - Analyse esthétique 2	Histoire de l'art - Analyse esthétique 2	Conception de l'image : -Dessin technique 2 -Dessin d'analyse, création artistique 4 -Photographie 2 -Infographie 4	Gestion et informatique appliquées 4	Gestion et informatique appliquées 4	Comptabilité et informatique de gestion 6
	Dessin scientifique 2	Dessin scientifique 2	Laboratoire d'infographisme 7	Etalage, promotion des marchandises 4	Etalage, promotion des marchandises 4	Stages 8
	Education plastique 4	Education plastique 4	Technologie 2	Activités d'insertion professionnelle 4	Activités d'insertion professionnelle 4	
	Education musicale 2	Education musicale 2	Gestion 4	Anglais technique 2	Anglais technique 2	
Activités complémentaires obligatoires						
	A.C. Infographie et image numérique 2	A.C. Infographie et image numérique 2	Stages obligatoires : 4 semaines	Stages obligatoires : 2 semaines	Stages obligatoires : 2 semaines	
TOTAL	36	36	36	36	36	32

I. Deuxième degré : « Techniques Artistiques »

Au deuxième degré, l'élève expérimentera diverses approches artistiques : apprentissage des approches plastiques, du design graphique, de la communication visuelle. L'enseignement s'articulera autour d'une démarche artistique et sur base de projets qui trouveront leurs références dans l'analyse d'œuvres d'art – classiques ou contemporaines –, des différents mouvements et courants artistiques et de leurs maîtres.

Cette option est ouverte à tous les élèves : aussi bien aux débutants qu' à ceux qui ont déjà quelques notions dans le domaine artistique.

Cette option a pour but de préparer les élèves à un troisième degré de qualification sachant que tous les élèves qui fréquentent l'option ne continueront pas nécessairement dans cette voie.

Les objectifs principaux de ce second degré sont :

- donner les bases du langage plastique :

- observation
- imagination
- créativité
- approche gestuelle et technique

- Fournir des références culturelles

- Suivre les dernières tendances et connaître les spécificités des métiers associés au monde artistique.

L'option est distribuée en plusieurs parties :

DACA : Dessin d'observation, Graphisme, Création Artistique, Volume.

Quelques exemples des travaux :



Dessin d'observation



Création



Graphisme

Education Plastique : Exploitation des matériaux et supports, Théorie des couleurs, Vocabulaire.

Quelques exemples des travaux :



Collage (différents papiers)



Réalisation d'une carte à gratter



Initiation à la gravure



Le volume : création en papier mâché et plâtre

Histoire de l'Art : L'analyse d'une oeuvre d'art, la connaissance des procédures propre à l'archéologie et à l'exploitation des traces du passé...

Photographie : Connaître et appliquer les techniques de prises de vues et les figures de la rhétorique de l'image pour réaliser des photos conformes à l'intention recherchée : de portraits, de natures mortes....

Les différentes sorties sont organisées au cours de l'année : visite des musées, des expositions en fonction de l'actualité.

II. **Troisième Degré : « Arts Plastiques/Infographie »**

L'option « Arts Plastiques/Infographie » poursuit l'étude menée au deuxième degré mais en y apportant une dimension nouvelle « l'infographie ».

Cette option vise à développer la capacité à résoudre des problèmes esthétiques et techniques.

L'enseignement tel que proposé impose une articulation entre le rapport théorique et pratique. L'élève appréhendera donc :

- Les grands courants artistiques du passé et du présent
- L'évolution culturelle et technologique
- La vision rigoureuse et sensible apportée par le dessin d'observation et le dessin scientifique.

L'option « Arts Plastiques/Infographie » poursuit l'étude menée au deuxième degré mais en y apportant une dimension nouvelle « l'infographie ».

Cette option vise à développer la capacité à résoudre des problèmes esthétiques et techniques.

L'enseignement tel que proposé impose une articulation entre le rapport théorique et pratique. L'élève appréhendera donc :

- Les grands courants artistiques du passé et du présent
- L'évolution culturelle et technologique
- La vision rigoureuse et sensible apportée par le dessin d'observation et le dessin scientifique.

Les Arts Plastiques :

En 5^e année le projet de l'année est le défilé des élèves présenté lors de la journée « portes ouvertes » de l'école.

Ce projet regroupe plusieurs cours : Education Plastique, Dessin d' Analyse / Création Artistique et Musique.

Pendant plusieurs semaines les élèves réalisent les costumes et accessoires en matériaux recyclés tels que : vieux tissus, papiers, bouchons, capsules, carton..... Une chorégraphie est imaginée au cours de Musique. Chaque année un thème différent est choisi par les élèves et leurs professeurs.



En 6^e année le projet de fin d'études consiste en la réalisation d'une maquette : « Concevoir l'aménagement d'un intérieur ».



A la croisée **entre les arts et la technologie**, l'infographie combine l'art du graphisme à l'utilisation de l'outil informatique et des logiciels adaptés pour un travail en 2D et en 3D. L'infographie vise à la production de contenus visuels **statiques** (images et mises en page), **animés** (film et animation), **interactifs** (web design et multimédia) voire **interactifs et animés** (le jeu vidéo).

En pleine expansion, le secteur de l'infographie couvre les différents aspects de la communication visuelle. Il s'intègre aux besoins d'une production multimédia.

L'infographiste conçoit et/ou traite sur ordinateur, une "oeuvre", document multimédia indispensable à la réalisation des documents multimédias classiques et numériques. Le travail de l'infographiste est varié et demande des références culturelles et des compétences artistiques associées à l'habileté technique.

L'infographiste doit être capable de composer et/ou combiner des textes, des illustrations, des photos, des vidéos, des animations dans une réalisation multimédia en accord avec les règles graphiques et répondant à une demande (cahier des charges).

Pour répondre à ces objectifs, les techniciens/techniciennes en infographie devront acquérir la capacité de répondre aux fonctions principales du profil de formation que nous rappelons ici :

- ✓ Utiliser l'outil informatique
- ✓ Soumissionner un projet
- ✓ Concevoir des projets graphiques
- ✓ Préparer des blocs textes
- ✓ Produire et traiter des images en NB, en couleur, en réalité virtuelle.
- ✓ Préparer et monter les composants d'un document
- ✓ Mettre en page
- ✓ Evaluer la qualité des documents produits

L'infographie s'exerce dans l'audiovisuel, les maisons d'édition, les studios de création graphique, les rédactions presse, les studios de film d'animation, etc. Elle n'est donc pas limitée à la publicité.

L'apprentissage des arts plastiques/infographie demande du temps. Chaque élève évoluera en fonction de son acquisition des connaissances, de son savoir-faire technique, de sa maturité et de sa personnalité.

L'équipe de professeurs n'aura donc pas pour mission unique d'initier l'élève mais elle doit lui permettre de se découvrir lui-même et de se situer clairement face au travail demandé.

Elle donne à l'élève toutes les possibilités d'aborder un enseignement supérieur artistique (photographie, infographie, ...) ou non-artistique et n'est pas réservée aux seuls élèves qui ont poursuivi le deuxième degré « Techniques Artistiques »

Au troisième degré, l'élève sera plongé dans la réalité du terrain en participant à divers stages : les visites d'entreprises, le workshop (réalisation d'un projet) et le stage d'immersion dans le milieu professionnel.

III. La 7^{ème} année : « Technicien/Technicienne en image de synthèse »

Cette 7^{ème} année est à la fois accessible aux élèves qui ont suivi l'option « Arts plastiques » au troisième degré mais aussi à tout élève en possession de son CESS, quel que soit son parcours antérieur.

Au terme de la 7^{ème} année, les élèves obtiennent une qualification de technicien(ne) en image de synthèse qui leur permet d'entrer dans le monde du travail.

Bien évidemment, ces élèves peuvent poursuivre des études supérieures puisqu'ils ont obtenu leur CESS au terme de la 6^{ème} année.

Les principaux débouchés sont :

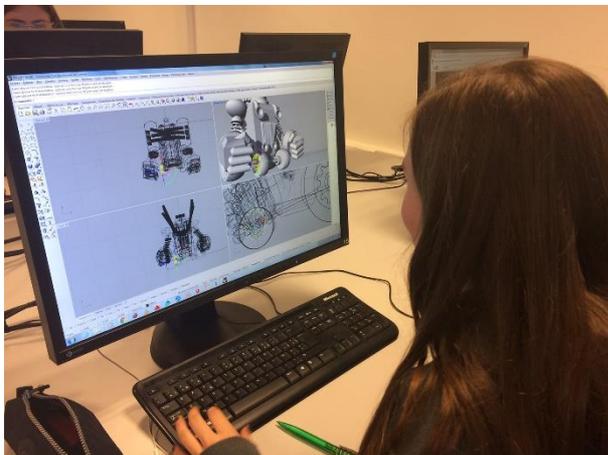
- L'audiovisuel
- Le graphisme
- Les jeux vidéo
- L'infographie

Quatre axes principaux seront travaillés durant cette année :

- L'illustration
- La 3D
- La photographie
- L'infographie

Cette année comporte également 4 semaines de stage.

Une partie des cours pourra se donner dans un centre de technologies avancées (CTA) et/ou dans des centres spécialisés de compétences. Les frais sont totalement pris en charge par la FWB.



Stage de modélisation 3D d'une semaine au CTA de Liège

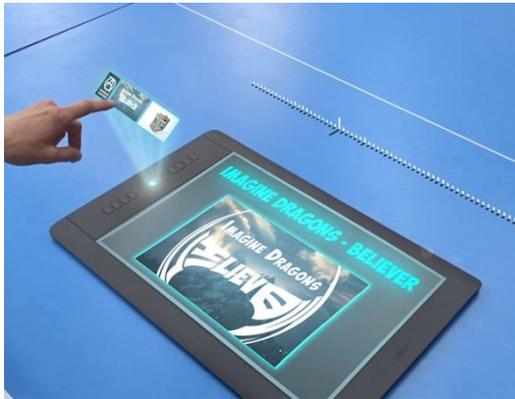


Impression 3D réalisée au CTA de Liège

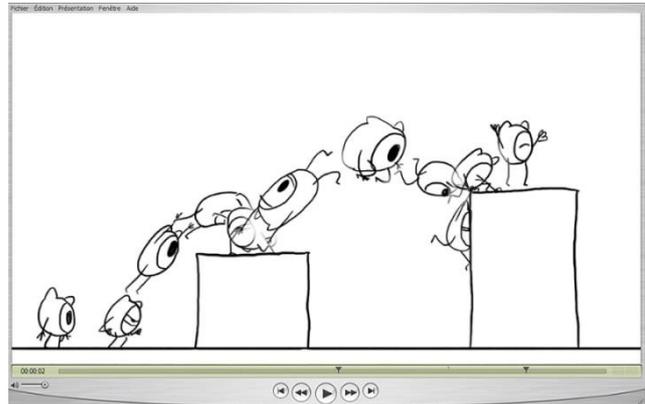
Les cours :

Laboratoire d'animation

Ce cours développera les notions fondamentales de cadrage, l'acquisition de l'animation par l'emploi d'outils numériques, la maîtrise du rythme et du mouvement. On y travaillera la lumière, **les techniques d'animation** image par image, le montage, etc... (Quelques exemples : stop motion, animation 3D de formes simples, ...).



Hologramme animé réalisé par un étudiant



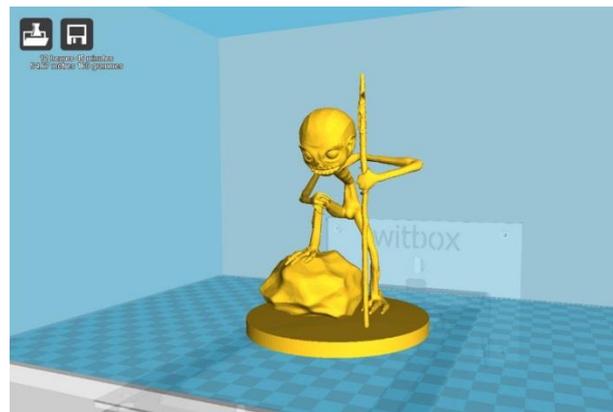
Animation 2D réalisée par une étudiante

Conception de l'image

Ce cours permettra à l'élève de se familiariser à l'utilisation des techniques de dessin (perspectives, personnages, attitudes, proportions), l'étude de la couleur et de la lumière par la pratique, la conception de matières et de textures, la connaissance plus approfondie des logiciels liés à la 3D, etc. (quelques exemples : illustration, habillage d'images vidéos, ...). On y travaillera également **la photographie**, la retouche photo, ...



Photo prise par un étudiant



Créature réalisée par un étudiant avant impression 3D

Technologie

Ce cours permettra aux élèves de se familiariser au **langage technique** propre aux images de synthèse et à la rigueur informatique. (Quelques exemples : les formats de l'image, les techniques de base du cinéma et de la télévision, le montage vidéo, ...).

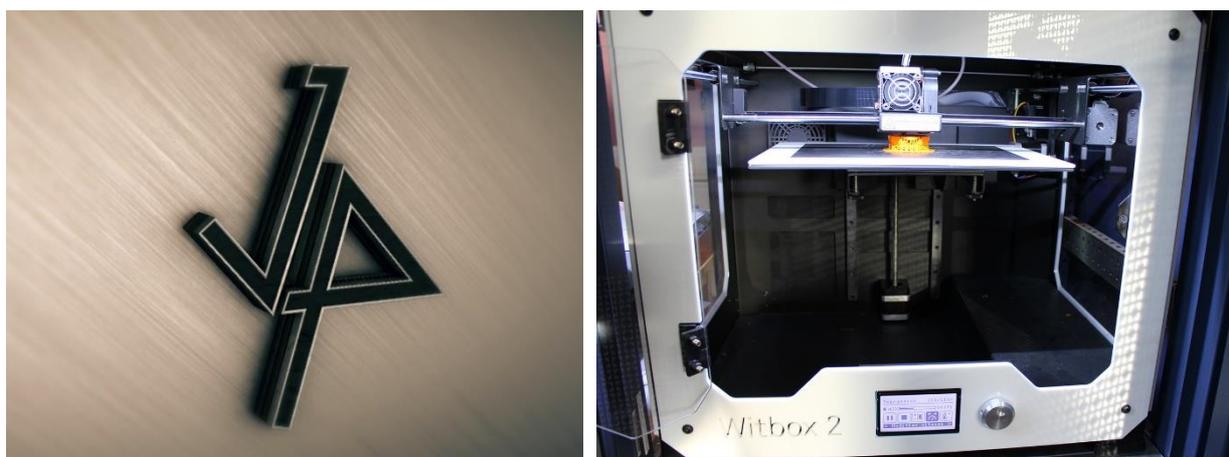
Laboratoire d'infographie

Ce cours abordera différents modules tels que la typographie, le traitement de l'image (exploitation de matériels d'acquisition comme le **scanner 3D**, l'appareil photo numérique, la caméra HD, l'**impression 3D**), créer des images numériques, travailler un projet comme support de communication, d'information et de documentation, ... (quelques exemples : création numérique personnelle d'après un thème, réalisation d'une affiche, création d'un logo en 3D, réalisation d'une page web portfolio, ...).



Impression 3D réalisée en classe

Impression de flocage pour T-shirt 7TQ Arts



Logo 3D animé réalisé par un étudiant

Imprimante 3D de la classe en action

Un voyage à Paris est organisé chaque année, avec au programme, visite du **musée du cinéma**, balade guidée de la ville et des points d'intérêts les plus importants (dessins et croquis réalisés sur place), visite du musée **Art Ludique** et visite d'un **studio de jeux vidéo** et d'un **studio d'effets spéciaux professionnel**.



La filière « Vente »

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose aux deuxième et troisième degrés, l'option « Vente » qui débouche sur une 7^{ème} année « Gestionnaire de Petites Entreprises ».

- **Le métier**

Le vendeur/la vendeuse exerce ses fonctions en magasin de détail, en boutique ou dans une surface spécialisée. Les domaines d'activité sont vastes :



équipement domestique (électroménager, luminaires, meubles, Tv hi-fi, vaisselle, verrerie, revêtements de sols et murs, etc.) ; produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie, etc.) ; alimentation générale ; équipement des personnes (confection, hygiène, chaussures, lingerie, maroquinerie, bijoux, etc.) ; produits culturels et ludiques ; articles de luxe ; services divers, etc.

- **La formation/débouchés**

La formation s'étend sur les 4 années des 2^{ème} et 3^{ème} degrés de qualification professionnelle. A son terme, le candidat obtient un certificat de qualification (CQ6) qu'il peut valoriser sur le marché du travail.

- **Les épreuves intégrées**

Très régulièrement, dès le deuxième degré, l'élève sera amené à certifier les apprentissages dans des épreuves intégrées.

Il est ainsi placé dans des situations d'apprentissage où il doit, devant jury, démontrer les compétences acquises dans une démarche globale. Citons, par exemple :



1. participer à la réception des marchandises, réassortir les rayons, réaliser une gondole ;
2. accueillir et renseigner le client ;
3. participer à la gestion des stocks, aux commandes, assurer les opérations de caisse et le suivi des ventes ;
4. réaliser une vente promotionnelle d'un type de produit sur un stand de foire ;
5. concevoir une vitrine.

Le cours de français tient une place importante tout au long de la formation de l'élève et notamment lors des épreuves intégrées. Au travers de celles-ci, les quatre compétences de ce cours seront notamment évaluées.

Quelles sont-elles ?

- Comprendre un message écrit (Lire)
- Rédiger un message écrit cohérent et logique adapté à une situation donnée (Ecrire)
- Produire un message oral adapté à une situation donnée (Parler)
- Comprendre un message oral (Ecouter)

- **Les cours de l'option**

A. ART DE LA VENTE

Au cours des 2 degrés de la formation, l'élève abordera les différentes fonctions amenant à vendre, c'est-à-dire :



Notre magasin didactique

- accueillir la clientèle ;
- l'informer ;
- déceler ses besoins et ses motivations d'achat ;
- argumenter une vente à partir d'une approche produit ou d'une approche client ;
- conclure la vente et en assurer le suivi.



Par ailleurs, il/elle doit également :

- recevoir les paiements conformément aux procédures fixées par le magasin ;
 - approvisionner les zones de présentation des marchandises afin de réaliser la stratégie de vente et les plans promotionnels du magasin ;
 - réceptionner et entreposer les marchandises ;
 - assurer la qualité constante du service ;
- appliquer, le cas échéant, des techniques de vente à distance ;
- respecter les normes légales et les directives spécifiques en matière d'hygiène et de sécurité, contribuer au bon fonctionnement du magasin.

B. ECONOMIE/GESTION

Le cours de "**Economie de l'entreprise**" est l'occasion pour les élèves de comprendre, à partir de situations concrètes, la place du magasin dans l'ensemble du processus d'achat-vente d'un produit et d'analyser ainsi les étapes de l'activité économique en amont et en aval du magasin.

En tant que futur vendeur, l'élève analysera les besoins du client et ses revenus, l'entreprise de fabrication (fournisseur), les circuits de distribution, le magasin et ses clients.

Puis, au 3^{ème} degré, avec le cours de **Gestion/informatique appliquée**, l'élève développera les compétences suivantes :

- assurer la manutention des marchandises ;
- effectuer les opérations liées à l'enregistrement des marchandises et au paiement ;



- accueillir le client lors de retour de marchandises ;
- participer aux commandes et aux livraisons.

Il gèrera des documents plus complexes avec l'utilisation d'un logiciel de gestion de point de vente : gestion de la caisse ainsi que des tickets de caisse, des factures, des stocks.

Pour l'apprentissage du logiciel de gestion d'un point de vente, l'élève reçoit par exemple sur papier une liste de clients et de fournisseurs, une liste de produits avec prix et doit être capable de tenir ces listes à jour, de produire différents documents commerciaux comme, par exemple, des factures.



C. ETALAGE

A l'aide de nombreux exercices et l'étude de techniques artistiques variées, les cours d' « **Etalage** » et de « **Promotion de la marchandise** », permettent à l'élève, futur vendeur, de décoder l'acte publicitaire qui constitue le lien entre la proposition et la vente d'un produit.

Au fur et à mesure de l'apprentissage, la variété et l'envergure des réalisations s'accroissent.

Au 2^{ème} degré et ensuite au 3^{ème} degré, l'élève développera un esprit inventif et singulier au travers des compétences suivantes :



Notre magasin didactique

- ✚ mettre en scène des produits, des accessoires (rayons, présentoirs, étales) ;
- ✚ emballer des produits ;
- ✚ réaliser des étiquettes, des affichettes ;
- ✚ maîtriser l'outillage et les matériaux en usage dans la profession.

D. ENQUETES/VISITES/SEMINAIRES - ACTIVITES D'INSERTION PROFESSIONNELLE - STAGES

Les **stages** visent à théoriques et à intégrer professionnel. Ils vont lui futur épanouissement compétences que des

Tout en gardant son statut prendre des responsabilités intégrer une mentalité de vendeur en fin de 6^{ème} année et de Gestionnaire en 7^{ème} année (Gestion de Très Petites Entreprises).



concrétiser les apprentissages l'élève dans le milieu donner l'expérience nécessaire à son professionnel, tant sur le plan des relations.

d'«élève», il va progressivement dans le monde commercial pour

dans le monde commercial pour

- **La 7^{ème} année : gestionnaire de petites entreprises**

Moyennant une année supplémentaire (la 7^{ème} Gestion de Très Petites Entreprises, organisée aussi à la C.E.S.J.B.), il peut obtenir également le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) qui lui donne droit à l'enseignement supérieur de type court.

En outre, la réussite de la 7^{ème} G.T.P.E. conduit à l'obtention du certificat de gestion indispensable pour ouvrir un commerce et créer ainsi son propre emploi.



Rencontre avec... les élèves de 6^{ème} Vente... ils nous parlent de leur option

Pourquoi as-tu choisi l'option vente ?

Gelinda : J'ai choisi l'option Vente car c'est un domaine qui me plaît beaucoup. J'aime le contact avec les clients, réaliser des étalages en vitrines. Plus tard, j'aimerais devenir gérante.

Giovanna : Comme moi. J'aime évoluer dans le domaine de la mode. J'adore conseiller les clients, les aider à choisir, à coordonner les vêtements.

Qu'apprécies-tu dans cette option ?

Coralie : Personnellement, j'apprécie l'aspect pratique : réaliser des étalages, partir en stage.

Alessio : Moi aussi, c'est là qu'on acquiert le plus d'expérience.

Claudia : Les cours sont bien expliqués. J'apprécie par exemple la manière avec laquelle on apprend le contact avec le client.

Priscillia : De plus, les professeurs ne nous lâchent pas dans la difficulté. On apprend vraiment beaucoup de choses.

Quelles qualités faut-il selon toi pour suivre cette formation avec succès ?

Giovanna : Il faut être au cours comme on est en magasin : à l'écoute, souriant, ponctuel, avoir une bonne présentation...

Gelinda : J'ajouterais la patience aussi.

Claudia : Et moi l'honnêteté.

Et quelles sont les difficultés à surmonter, les défis à relever ?

Priscillia : Quelqu'un de timide éprouvera sans doute des difficultés car il y a beaucoup d'exercices oraux en vue des qualifications.

Coralie, Alessio : C'est clair, il faut pouvoir gérer son stress.

Giovanna : C'est vrai que passer des épreuves de qualification devant un jury est un défi pour nous. Mais nous apprenons à le relever à travers les répétitions aux cours.

Quels sont tes projets pour la suite ?

Coralie et Priscillia : Après la 6^{ème}, nous allons enchaîner avec la 7^{ème} Gestion de Très Petites Entreprises qui nous délivre le certificat de gestion car nous avons le projet d'ouvrir, à terme, notre propre magasin.

Giovanna : Quant à moi, j'aimerais devenir étalagiste, décorer des vitrines, habiller les mannequins...

Claudia : Et avec l'obtention du CESS en fin de 7^{ème}, les études supérieures de type court nous sont aussi accessibles. L'apprentissage des langues me tente. Je suis déjà

bilingue français/italien mais je crains que réussir un baccalauréat ne soit très difficile.

Pourquoi conseillerais-tu la vente à Saint-Jean à un jeune intéressé par cette option ?

Claudia : Moi, j'adore St-Jean car c'est une bonne école. Les cours sont bien expliqués, les profs sont gentils et comme on n'est pas très nombreux, c'est comme une famille.

Coralie : C'est vrai : nous sommes tous différents mais on s'entend quand même bien.

Giovanna : Oui, si on apprend bien, on rigole bien aussi. Le temps passe vite. Et puis, on peut partir en stage dans le magasin de notre choix.

Gelinda : On a aussi un petit magasin dans l'école pour effectuer des exercices avec une vraie caisse enregistreuse.

Priscillia : On y apprend beaucoup de choses et la manière d'expliquer facilite l'étude. Il suffit d'écouter et on a compris à 80 %. Encore un peu d'étude et la matière est acquise.

Tamines, 11 janvier 2013

Propos recueillis par :

Mme De Meyere

& M. Dardenne

Photos : M. Devillers

Pourquoi as-tu choisi d'entreprendre la 7 GTPE ?

Tous : Afin d'obtenir le CESS, indispensable pour bien des métiers (comme ceux de la fonction publique) et pour pouvoir poursuivre des études supérieures.

Laura, Lorenzo, Audrey : Et obtenir aussi le certificat de gestion, indispensable pour se lancer en tant qu'indépendant.

Qu'apprécies-tu dans cette option ?

Audrey, Priscilla, Maxime : Le fait d'avoir plus de responsabilités et de libertés dans un espace scolaire permet d'acquérir de la confiance en soi. On nous apprend à devenir autonome.

Lorenzo, Tracy : L'ambiance ainsi que les relations élèves-professeurs sont excellentes. Ces derniers nous emmènent vers la réussite par des explications claires.

Gaétan : Moi, j'aime particulièrement le cours de comptabilité.

Laura : Et moi, le cours de gestion-législation qui nous apprend plein de choses qui nous serviront dans la vie de tous les jours (bail, contrat de mariage, l'administration).

Priscilla : Sans oublier l'expérience acquise lors des stages !

Quelles qualités faut-il selon toi pour suivre cette formation avec succès ?

Laura : Il faut être déterminé, motivé et ne pas avoir peur d'entreprendre des démarches. Etre autonome donc.

Lorenzo : Oui, il faut être volontaire et débrouillard.

Maxime : Et pouvoir gérer son temps, être ponctuel.

Audrey : Si tu es quelqu'un de polyvalent et d'entreprenant, cette option est faite pour toi.

Et quelles sont les difficultés à surmonter, les défis à relever ?

Gaétan, Laura : La timidité ! Fin juin, il faut défendre son projet seul face à un jury. Cela peut nous mettre mal à l'aise.

Audrey : Oui, mais cette difficulté est travaillée au fil du temps. Sinon, il faut aussi pouvoir se détacher de l'école, ce qui n'est pas toujours facile.

Maxime : Il faut apprendre à se discipliner, à gérer sa liberté dans le travail.

Lorenzo, Priscilla : Tout à fait, travailler au fur et à mesure pour ne pas prendre du retard.

Quels sont tes projets ?

Gaétan : Me lancer dans un bac en Comptabilité ou en Infographie.

Priscilla : Et moi, devenir éducatrice spécialisée.

Laura : Etre accueillante d'enfants ou poursuivre mes études pour devenir assistante sociale.

Tracy : Evoluer dans un domaine que j'aime : la vente et devenir gérante.

Lorenzo : A terme, j'aimerais gérer une maison de repos.

Audrey : Je passe les tests pour entrer dans la police.

Pourquoi conseillerais-tu la 7^e GTPE à Saint-Jean ?

Priscilla : Moi qui suis arrivée cette année en 7^{ème}, j'ai été bien accueillie. Les professeurs sont présents pour nous aider et nous entourer.

Audrey : C'est une option très intéressante et ludique. Elle offre l'accès à des secteurs très différents via les stages.

Lorenzo, Maxime, Tracy : Nous sommes bien suivis dans nos projets respectifs. On n'est pas un numéro mais traité en individu à part entière. Et l'ambiance est conviviale.

Laura : Oui, c'est très familial.

Tamines, 15 janvier 2013

Propos recueillis par :

Mme De Meyere

& M. Dardenne

Photos : M. Devillers

Vendeur-Vendeuse

Formation spécifique à l'enseignement en alternance (Art 49)

Secteur : Economie

Outre la formation en plein exercice, la Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste collabore avec le Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance de Tamines pour assurer la formation de Vendeur-Vendeuse en article 49 (à partir de la 5^{ème} année) – en alternance.

Les cours de la formation générale et technique sont dispensés sur l'implantation de Saint-Jean (rue du Collège, 27 – 5060 Tamines) et répartis sur deux jours (le lundi et le jeudi)

L'étudiant devra également assurer 600 périodes en entreprise dans le cadre d'un contrat d'insertion socio-professionnelle.

GRILLE-HORAIRE – ARTICLE 49 – « Vendeur – Vendeuse »

	Formation générale	Formation technique
Français	4	
Formation historique et géographique	2	
Formation sociale et économique	2	
Formation scientifique	2	
Mathématique	2	
Gestion commerciale et législative		2
Comptabilité et informatique de gestion		4
TOTAL	12	6

VIII. NOS PROJETS, NOS SPECIFICITES

1. *Le soutien scolaire, l'aide à l'élève en difficulté*

Comme précisé dans notre projet éducatif, nous accordons une attention particulière aux élèves les plus faibles. Cette priorité pédagogique passe nécessairement par un esprit de communication et de dialogue. L'élève n'est pas prioritairement quelqu'un qui doit assimiler des points de matière ou accumuler des compétences : il est avant tout un être humain que nous accompagnons.

Partant de ce constat, l'élève – malgré ses efforts et son travail – se trouve parfois devant des difficultés au niveau des matières enseignées. Pour répondre à cela, nous avons mis sur pied un dispositif de soutien scolaire ambitieux et totalement gratuit.

Ainsi, l'élève en difficulté pourra être pris en charge par des professeurs dans les matières suivantes : mathématique, français, sciences, anglais et néerlandais.

Le dispositif est double : soit le professeur titulaire du cours souhaite que l'élève suive une remédiation, soit l'élève lui-même souhaite revoir un point de matière précis ou corriger une interrogation.

Parallèlement au soutien disciplinaire, nous organisons en fin de journée des ateliers « Méthode de Travail » ainsi qu'une « Ecole des Devoirs ».

2. *L'aide aux élèves à besoins spécifiques*

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose aux élèves à besoins spécifiques un soutien par une logopède.

Qui sont les élèves à besoins spécifiques ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les élèves à besoins spécifiques sont des élèves présentant un besoin qui résulte d'une particularité, d'un trouble, d'une situation permanente ou semi-permanente, faisant obstacle au projet d'apprentissage et requérant d'un soutien supplémentaire. L'inclusion scolaire visera à permettre aux élèves à besoins spécifiques de poursuivre leur scolarité dans un enseignement ordinaire, moyennant la mise en place d'aménagements raisonnables d'ordre matériel, pédagogiques et/ou organisationnel. Elle consiste en une démarche d'accueil adaptée aux difficultés de l'élève et non à la création d'un milieu scolaire qui lui est spécifique.

Ce qui est mis en place

La logopède de l'école rencontre à intervalles réguliers ces élèves, afin de faire le point sur leurs difficultés, et les aider au mieux pour leur intégration au sein de l'école. Les élèves peuvent partager leurs difficultés d'ordre organisationnel, fonctionnel ou relationnel. En fonction de leurs difficultés, des solutions leur sont apportées.

Une équipe de professeurs désireux de se former, de s'outiller dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques a été créée. Les professeurs et la logopède sont formés à l'utilisation de la tablette en classe ainsi qu'aux différents troubles que les élèves peuvent rencontrer.

Des concertations constantes entre l'équipe de direction, les professeurs et la logopède permettent d'apporter rapidement des solutions aux difficultés qui peuvent apparaître, et permettent également de discuter des aménagements raisonnables à mettre en place. Nous sommes également à l'écoute des parents qui peuvent entrer en contact avec nous à tout moment afin de nous faire part de l'une ou l'autre difficulté.

3. L'immersion linguistique en anglais

Fidèle à sa tradition de promotion de l'apprentissage des langues, la Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste propose, en parallèle à un enseignement traditionnel en français, **un enseignement en immersion anglaise**. L'immersion a une double fonction : d'une part, celle de l'acquisition de savoirs, savoir-faire et compétences et d'autre part, celle de la compétence linguistique.

A qui l'immersion s'adresse-t-elle ?

Afin de donner à tous les élèves les mêmes chances d'émancipation sociale, nous accueillons à la fois,

- les élèves qui ont suivi un parcours classique à l'école primaire, c'est-à-dire deux heures de langue moderne (parfois plus) depuis la 5^{ème} primaire. Ce type d'immersion est qualifié d'**immersion tardive**.
- les élèves qui ont déjà suivi tout ou en partie un enseignement en immersion dans le fondamental, c'est-à-dire les jeunes qui ont suivi un enseignement en **immersion précoce**.
- l'enseignement en immersion peut également débuter en 3^{ème} année de transition.

Nous accueillons donc tout jeune désireux de poursuivre ou de se lancer dans le projet. **L'élève doit être intéressé et motivé par ce choix**. Nous encourageons également l'élève à passer toute l'année scolaire en immersion. Si, après une année, le conseil de classe, l'élève, ses parents estiment qu'il est préférable pour le jeune de reprendre la filière classique, cette opportunité est tout à fait possible puisque les contenus des matières sont identiques à la filière dite « classique ».

Quels sont les cours donnés en immersion ?

Au premier degré, les cours de sciences (3 périodes/semaine), le cours de formation géographique et historique – Etude du Milieu – (4 périodes/semaine) ainsi que l'Activité Complémentaire « Expression et culture anglaise » (2 périodes/semaine en 2^{ème} année) sont donnés par des professeurs ayant le Certificat de Connaissance Approfondi de la Langue d'Immersion. Le cours de Langue Moderne I Anglais (4 périodes/semaine) est adapté aux élèves et vient en appui pour rencontrer les demandes spécifiques des professeurs de matières en immersion.

Au total, les élèves sont donc dans un bain linguistique durant 11 à 13 heures de cours (sur un total de 32 heures).

Au terme du 1^{er} degré, les élèves qui le désirent peuvent poursuivre l'apprentissage de type immersif.

Au deuxième degré, les élèves en immersion suivent obligatoirement les cours d'histoire (2 périodes/semaine), de géographie (2 périodes/semaine) ainsi que le cours de Langue Moderne I Anglais (4 périodes/semaine). Ils peuvent ensuite choisir n'importe quelle orientation spécifique excepté la filière technique de transition « Education physique ». La grille « Langues Modernes » avec un cours d'expression et communication donné en anglais (2 périodes/semaine) et un cours d'actualités également donné en anglais (2 périodes/semaine) peut être un excellent complément pour les élèves en immersion. Le bain linguistique au deuxième degré varie donc entre 8 et 12 heures/semaine.

Au troisième degré, les élèves en immersion suivent obligatoirement les cours d'histoire (2 périodes/semaine), de géographie (2 périodes/semaine) ainsi que le cours de Langue Moderne I Anglais (4 périodes/semaine). Ils peuvent ensuite choisir n'importe quelle orientation spécifique excepté la filière technique de transition « Education physique ». La grille « Langues Modernes » avec un cours d'initiation aux cultures étrangères donné en anglais (2 périodes/semaine) peut être un excellent complément pour les élèves en immersion. Le bain linguistique au deuxième degré varie donc entre 8 et 10 heures/semaine.

Comment les cours en immersion sont-ils organisés ?

Les élèves qui suivent un apprentissage en immersion sont répartis en groupes pour les heures de cours en immersion de la grille. La répartition tient compte du nombre d'élèves inscrits mais également de leur niveau d'immersion (immersion précoce ou immersion tardive). Pour les autres cours de la grille, ils

rejoignent les élèves qui suivent un enseignement « classique » (hors immersion) et ensemble, ils forment un groupe-classe.

Même s'il est plus simple d'un point de vue organisationnel de regrouper les élèves en immersion dans une seule classe, nous refusons ouvertement de tomber dans cette facilité, principalement pour deux raisons qui sont étroitement liées :

- Nous voulons éviter que les élèves qui suivent un apprentissage de type immersif soient considérés comme des élèves différents ; nous voulons éviter l'étiquette d'élitisme qui marque trop souvent l'immersion.
- Nous voulons également - surtout pour les élèves qui ont suivi un enseignement immersif précoce et qui souvent ont été dans le même groupe-classe depuis le début - qu'ils puissent s'ouvrir aux autres et à d'autres réalités. Le développement du jeune adolescent s'en trouvera inévitablement enrichi.

A partir de la 3^{ème} année, les élèves d'immersion tardive rejoignent le groupe d'immersion précoce.

En 6^{ème} année, nos élèves passent le « Cambridge Exam », certificat reconnu internationalement.

Quelle est notre garantie « qualité » ?

Un comité d'accompagnement de l'immersion – composé de l'équipe de direction, des enseignants en et hors immersion et du titulaire de classe – se réunit régulièrement. Grâce à cette concertation constante, nous pouvons rapidement apporter des solutions aux problèmes qui peuvent apparaître et affiner le projet au bénéfice des élèves. De plus, l'équipe éducative est à l'écoute des parents qui peuvent nous contacter à tout moment afin de nous faire part de l'une ou l'autre difficulté.

Nous travaillons actuellement avec une équipe de 7 professeurs différents pour les cours en immersion. Ceux-ci sont extrêmement compétents et motivés. Ils suivent régulièrement des formations pédagogiques et travaillent « en réseau » avec des professeurs d'autres écoles.

Notre projet est également suivi par la Fédération de l'Enseignement Catholique.

4. Le Travail de Fin d'Etudes

Dans le cadre de la préparation aux études supérieures, nos étudiants de 6^{ème} Transition (Générale et Technique) sont appelés à réaliser un Travail de Fin d'Etudes sous la supervision d'un de leurs professeurs. Diverses rencontres sont ainsi programmées durant l'année scolaire afin de rythmer cet apprentissage : choix de la thématique, ateliers de recherche documentaire, etc... Ce travail nécessite un réel investissement de la part des élèves et se termine par une défense orale lors de la session de juin. Un professeur-coordonateur est chargé de faire le lien entre les divers intervenants.

5. Quelques informations en vrac sur la vie à Saint-Jean

- Visite de diverses villes belges dans le cadre du cours d'Etude Du Milieu
- Visite de Bavay ou de l'archéosite d'Aubechies dans le cadre du cours de Latin
- Classes de Mer (Côte d'Opale) pour les élèves de 1^{ère} année
- Animations par le planning familial (pour les élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années)
- Animation de Noël
- Voyages linguistiques et culturels
- Passeport TIC (pour les élèves de 2^{ème} année)
- Olympiades de Mathématique (pour tous)
- Initiation aux échecs sur le temps de midi (pour tous)
- Infrastructure moderne : 6 Cyberclasses (locaux informatique) dont un équipé d'ordinateurs Mac, bibliothèque, halls sportifs, 3 labos de sciences, local de technologie, laboratoire « photo », tableaux blancs interactifs, bibliothèque (ouvrages récents, adaptés aux adolescents, bandes dessinées)
- Encadrement de qualité, ambiance familiale
- Compagnonnage préférentiel (en 1^{ère} année)
- Nombre limité d'élèves par classe
- Proximité de la gare
- Service procure, prêt de livres, 200 Casiers à disposition des élèves



Casiers « Elèves »

- Restaurant scolaire répondant aux normes de l'AFSCA, distributeurs de boissons fraîches et de collations
- Conseil des élèves
- Association de parents
- ...

IX. INFORMATIONS PRATIQUES

L'implantation « Saint-Jean » (Tamines)

- ✓ **Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste** – Implantation « Saint-Jean »
rue du Collège, 27
5060 TAMINES
- ✓ **Téléphone** : 071/77.11.07.
- ✓ **Site internet** : www.saint-jean-secondaire-tamines.be
- ✓ **Accueil** :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 10 à 16 h 30
 - mercredi : de 8 h 10 à 13 h 30
- ✓ L'école est ouverte la première semaine de juillet et les deux dernières semaines du mois d'août (de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00)
- ✓ **Direction** :

C. Perpetuini, Directrice-adjointe (cynthia.perpetuini@cesjb.be) (Premier Degré)

L. Meunier, Directrice (laurence.meunier@cesjb.be) (Deuxième et Troisième Degrés)
- ✓ **Venir à la CESJB** – Implantation « Saint-Jean » :

Ligne 155 : Gilly – Châtelet – Velaine – Wanfercée-Baulet – Keumiée

Ligne 36 : Ham S/S – Spy

Ligne 147a : Moignelée – Fleurus – Gembloux

Ligne 150a : Arsimont – Aisemont – Fosses-la-Ville – Ermeton S/Biert

Ligne 156 : Châtelet – Velaine – Gilly – Aiseau – Roselies

Ligne 58 : Falisolle – Auvelais – Jemeppe S/S – Spy - St-Martin – Moignelée



Namur – Flawinne – Floreffe – Franière – Moustier – Jemeppe s/S – Auvelais - Tamines

Marchienne-au-Pont – Charleroi Sud – Châtelet - Tamines

Ligny – Fleurus – Lodelinsart – Charleroi ouest – Couillet – Farcennes – Aiseau - Tamines

X. TABLE DES MATIERES

I.	Présentation générale	1
II.	Notre projet éducatif : Ensemble	2
	1. Un service à rendre ensemble à tous les jeunes et moins jeunes	2
	2. Un projet à porter ensemble	3
	3. Une mission à vivre ensemble, suivant l'Évangile	3
III.	Les différentes options en un coup d'œil	4
IV.	Présentation du 1 ^{er} degré	5
	L'offre d'enseignement	5
	L'entrée en première année	5
	Grille horaire de la 1 ^{ère} année Commune et Différenciée	7
	L'entrée en deuxième année	8
	Présentation des activités complémentaires	8
	Grille horaire de la 2 ^{ème} année Commune, de Soutien et Différenciée	13
V.	Présentation du 2 ^{ème} degré de Transition – Implantation Tamines	14
	Grille horaire du 2 ^{ème} degré de Transition	15
	Présentation des options	16
	1. Latin	16
	2. Langue 2	16
	3. Langue Moderne – Expression et culture	16
	4. Sciences économiques	17
	5. Sciences sociales	18
	6. Sciences	18
	7. Education physique	19
	8. Sciences sociales et éducatives	20
	9. Informatique	21
VI.	Présentation du 3 ^{ème} degré de Transition – Implantation Tamines	22
	Grille horaire du 3 ^{ème} degré de Transition	23
	Présentation des options	24
	1. Langues modernes III	24
	-Espagnol	24
	-Expression et culture anglaise	24
	2. Sciences sociales	24
	3. Latin	25
	4. Histoire	25
	5. Sciences 3h/6h	26
	6. Sciences économiques	26
	7. Mathématique	27
	8. Cours préparatoire aux études supérieures - Mathématique	27
	9. Education physique	28
	10. Informatique	28
	11. Sciences sociales et éducatives	29
VI.	Présentation du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés de Qualification – Implantation Tamines	30
	Grille horaire du 2 ^{ème} degré de Qualification	31
	Grille horaire du 3 ^{ème} degré de Qualification	32
	La filière artistique	33
	Deuxième degré : « Techniques artistiques »	33
	Troisième degré : « Arts plastiques – Infographie »	35
	La 7 ^{ème} année : « Technicien-Technicienne en image de synthèse »	38
	La filière vente	42
	Rencontre avec ... les élèves de 6 ^{ème} vente	46
	Rencontre avec ... les élèves de 7 GTPE	47

	Formation spécifique « Vendeur-Vendeuse » - Article 49	48
VIII.	Nos projets, nos spécificités	49
	1. Le soutien scolaire, l'aide à l'élève en difficulté	49
	2. L'aide aux élèves à besoins spécifiques	49
	3. L'immersion linguistique en anglais	50
	4. Le Travail de Fin d'Etudes	51
	5. Quelques informations en vrac sur la vie à Saint-Jean	52
IX.	Informations pratiques	53
X.	Table des matières	54